

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016



Une autre vie s'invente ici
Una outra vita s'inventa aquí



38000 habitants

1 Région

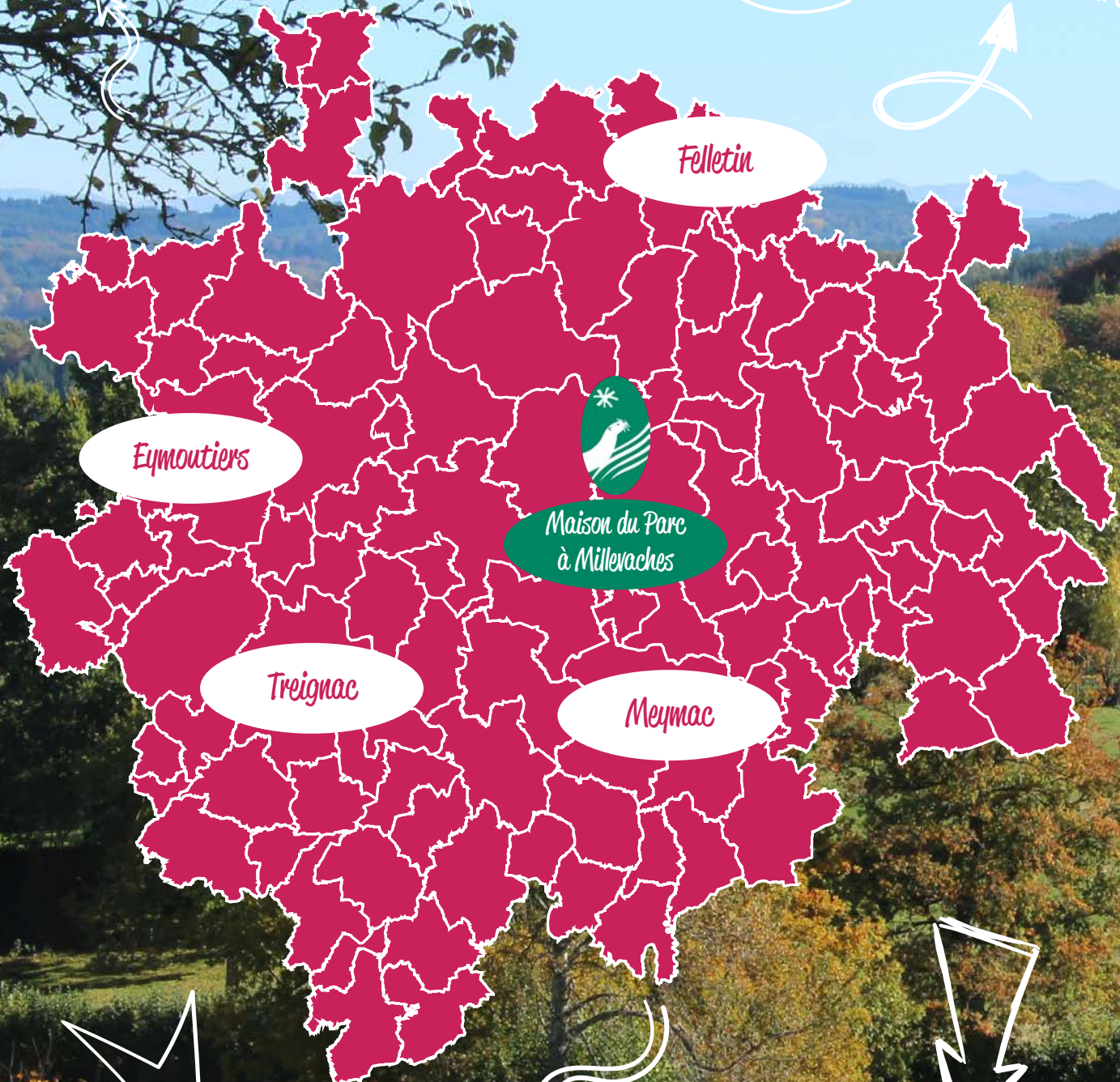
8 Intercommunalités

3 Départements

113 communes

332500 hectares

4 villes-portes



un territoire d'exception

édito

La Présidence du Parc qui m'a été confiée en mars 2016 m'a permis de mettre en place une nouvelle gouvernance qui s'appuie sur un travail collaboratif étroit avec les élus du territoire, ses acteurs et l'équipe technique du PNR. De nombreuses réunions de concertation ont été conduites en ce sens. Une rencontre avec les PNR de la Région Nouvelle-Aquitaine et son Président Alain Rousset a permis à tous de se mettre d'accord pour co-construire un nouveau règlement. Ce cadre d'intervention comprendra des principes communs à tous les PNR, ainsi qu'une feuille de route spécifique à chacun d'eux. À suivre...

L'édition du rapport d'activité, comme celle de nombreux supports de communication participe à l'effort de sensibilisation, d'éducation et de concertation indispensable à la réussite de la nouvelle charte du Parc. Ce document est donc construit autour d'une sélection d'actions phares réalisées en 2016 et illustrant les orientations du prochain engagement du PNR.

Bonne lecture !

Philippe CONNAN, Président.



La nouvelle Charte de Parc... fil conducteur du rapport d'activité 2016

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin créé en 2004 est arrivé au terme de sa première charte 2004-2016 et va s'engager pour 15 ans sur une nouvelle.

Une charte est le projet de développement durable d'un territoire. Elle fixe les objectifs à atteindre et les mesures à prendre pour les mettre en oeuvre. Elaborée à partir d'un diagnostic, la charte est le document officiel qui concrétise, par écrit, les objectifs que se sont donnés ensemble les acteurs et habitants du territoire. Elle identifie les moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre. Cette charte est un contrat qui doit être approuvé par l'Etat et auquel les communes, communautés de communes, les Départements et la Région choisissent d'adhérer.

La nouvelle charte comprend 38 mesures qui s'articulent autour de 8 orientations réparties dans 3 grands axes. Le rapport d'activité 2016 est construit autour de ce fil conducteur.

AXE 1 - MILLEVACHES, TERRITOIRE À HAUTE VALEUR PATRIMONIALE

4

AXE 2 - MILLEVACHES, TERRITOIRE EN TRANSITION

22

AXE 3 - MILLEVACHES, TERRITOIRE PARTICIPATIF ET OUVERT SUR L'EXTERIEUR

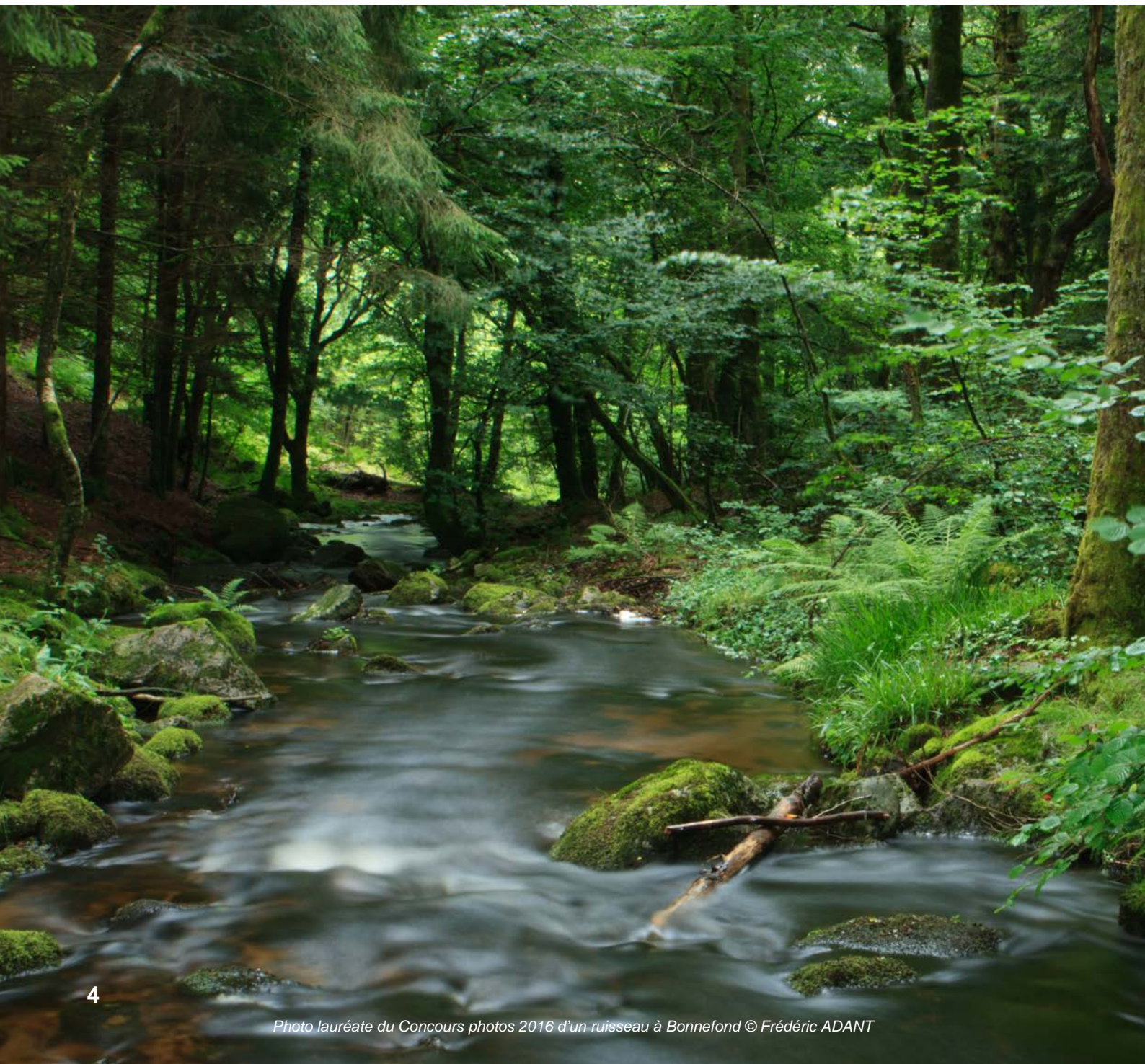
32

LA VIE DU SYNDICAT

39

AXE 1

MILLEVACHES, TERRITOIRE À HAUTE VALEUR PATRIMONIALE



Gérer l'espace en préservant les richesses patrimoniales

Orientation 1. Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces

- Mesure 1 - Compléter les inventaires d'espèces et milieux remarquables
- Mesure 2 - Poursuivre l'identification des continuités écologiques
- Mesure 3 - Mener des travaux de recherche et d'expérimentation sur la dynamique des espèces et des écosystèmes
- Mesure 4 - Restaurer ou conforter les continuités écologiques
- Mesure 5 - Intégrer des pratiques favorables aux espèces sensibles dans la gestion de la nature «ordinaire»
- Mesure 6 - Gérer de façon concertée les milieux rares et remarquables, en particulier les Sites d'Intérêt Ecologique Majeur
- Mesure 7 - Elaborer ou décliner des plans d'actions en faveur d'espèces emblématiques
- Mesure 8 - Encadrer la pratique des véhicules à moteur de loisir

Orientation 2. Accompagner la mutation des paysages

- Mesure 9 - Approfondir et partager la connaissance du paysage
- Mesure 10 - Retrouver la lisibilité et préserver la qualité des paysages
- Mesure 11 - Préserver et valoriser les paysages emblématiques
- Mesure 12 - Développer un urbanisme au service de la qualité de vie

Orientation 3. Améliorer la gestion partagée de l'eau

- Mesure 13 - Améliorer la connaissance et suivre la qualité des eaux et des milieux aquatiques
- Mesure 14 - Atteindre le bon état écologique des cours d'eau et des milieux associés
- Mesure 15 - Préserver la qualité des eaux

Orientation 4. Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel

- Mesure 16 - Enrichir et partager la connaissance du patrimoine culturel
- Mesure 17 - Restaurer et valoriser le patrimoine bâti
- Mesure 18 - Promouvoir la culture et la langue occitanes / *Promòure la cultura e la lenga occitanas*

Finalisation de l'étude coordonnée pour la restauration de la continuité écologique sur le bassin versant du Chavanon	6
Evaluation du contrat Sources en action en faveur des milieux aquatiques du bassin de la Vienne : Enquête de satisfaction	7
Evaluation du contrat Sources en action en faveur des milieux aquatiques du bassin de la Vienne : Suivi de la qualité des eaux	8
Sources en action, « Bilan – Enjeux – Diagnostics – Programmation » : définition d'un nouveau contrat 2017-2021	9
Prospections coléoptères des milieux forestiers remarquables	10
Etude des Forêts Anciennes et/ou à forte naturalité potentiellement anciennes sur les sites de Bois Peyre et de Grands Bois	11
Projet Life : soutenir la trame d'espaces naturels par le développement d'outils innovants	12
Mise en place d'un site internet dédié au site Natura 2000 « Haute vallée de la Vienne »	13
La maquette 3D du territoire du Parc – Histoire d'un plan relief	14
Une charte pour la qualité des paysages	15
Voyage 'interParc' dans le PNR de la Brenne : les Maires à la découverte de projets d'aménagement et d'urbanisme innovants	16
Appel à projet pour la restauration du patrimoine rural public communal du Parc	17
Opération d'inventaire du patrimoine bâti : premiers pas vers l'approfondissement de la connaissance du patrimoine	18
Le bilan de l'axe I, c'est aussi...	19

Finalisation de l'étude coordonnée pour la restauration de la continuité écologique sur le bassin versant du Chavanon



Référence Charte du Parc 2018-2033 Orientations 1, 3 Mesures 4, 14

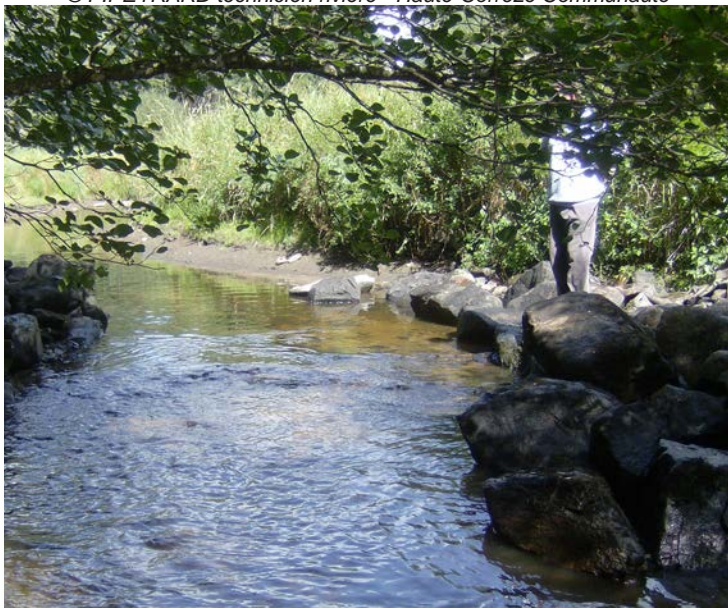
Dès 2013, dans le cadre de l'élaboration du Contrat territorial Chavanon en action, le Parc a réalisé un inventaire exhaustif des obstacles à la continuité écologique sur les cours d'eau du bassin versant. Au total, 123 ouvrages ont été recensés et une hiérarchisation des interventions a permis d'identifier ceux considérés comme prioritaires.

Suite à ce travail, le Parc a initié en 2015 une étude coordonnée sur 19 ouvrages du bassin versant du Chavanon, prioritaires pour une mise en conformité réglementaire. Cette étude achevée en 2016, a permis de fournir à chaque propriétaire plusieurs propositions de travaux chiffrés. Le Parc en pilotant cette étude groupée, financée à hauteur 80%, a par ailleurs pris à sa charge une partie de l'autofinancement incombant normalement aux propriétaires privés.

Cette étude a permis d'aboutir au montage de conventions de partenariat entre propriétaires. Cette mutualisation autorise la mobilisation d'aides financières plus importantes pour la réalisation des travaux qui restent à la charge des propriétaires. Le Parc poursuit son rôle d'accompagnement technique et administratif notamment pour solliciter des aides financières publiques en faveur des propriétaires.

D'ici 2018, grâce aux travaux d'aménagement ou d'effacement, la continuité écologique devrait être restaurée sur 40 km de cours d'eau du bassin versant du Chavanon.

Photographie d'un obstacle sur la Ramade
© P. PEYRARD technicien rivière - Haute-Corrèze Communauté



Localisation
Bassin versant du Chavanon

Partenaires techniques

groupe de travail « Continuité écologique » du CT Chavanon : DDT Corrèze, Creuse et Puy-de-Dôme ; Agence Française de la Biodiversité (ex ONEMA) ; EPIDOR ; Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (FDAPPMA) Corrèze, Creuse et Puy-de-Dôme ; techniciens rivières des Communes de Communes

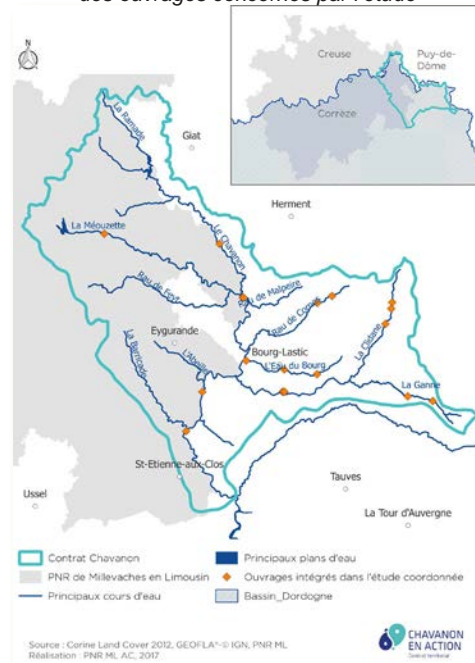
Partenaires financiers



19 ouvrages concernés

Restauration de la continuité écologique sur 40 kilomètres de cours d'eau

Cartographie du Contrat Chavanon et localisation des ouvrages concernés par l'étude



Evaluation du contrat Sources en action en faveur des milieux aquatiques du bassin de la Vienne : Enquête de satisfaction

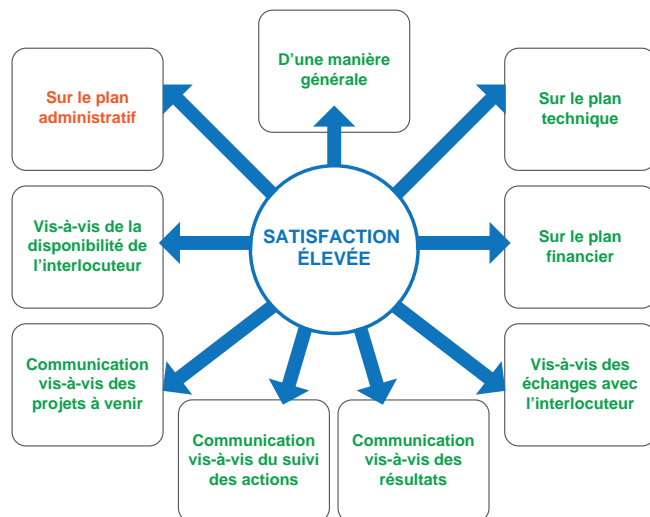


Référence Charte du Parc 2018-2033
Orientation 3
Mesure 13

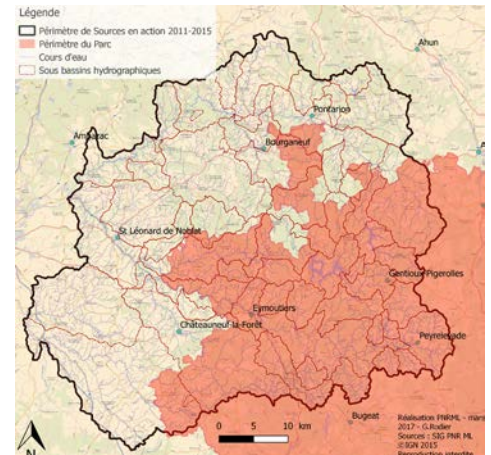
A l'initiative du Parc dès 2006, Sources en action devient l'outil de gestion et de restauration des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne. Un premier contrat de 5 ans, orchestré par le Parc et l'EPTB de la Vienne, s'est déroulé entre 2011 et 2015 mettant en relation les compétences de 17 structures autour d'un programme de 890 actions pour un budget de 4,8 millions d'euros. Conscients de la nécessité de poursuivre les efforts et la dynamique engagés, les porteurs de projets ont souhaité renouveler Sources en action. Afin de s'enrichir des enseignements pour parfaire la programmation d'actions sur la période 2017-2021, une évaluation globale devait être réalisée. Au-delà du bilan technique, financier et de l'analyse de la qualité des eaux du territoire, l'enquête avait pour but de borner les succès et limites du contrat au travers la satisfaction et la perception des usagers et acteurs du territoire.

La satisfaction, illustrée sur le schéma ci-dessous est globalement très élevée. Cependant, il apparaît clairement également, que la communication, auprès des habitants et des scolaires, au sujet des enjeux sur l'eau est limitante pour initier une dynamique citoyenne. De même, Sources en action, bien qu'ayant un écho important à l'échelle nationale reste un outil technique et financier peu accessible pour le grand public.

Des leviers de progression ont été élaborés pour Sources en action 2017-2021 en cours de validation par les partenaires techniques et financiers. Ce nouveau contrat sera prochainement communiqué officiellement.



Localisation
Périmètre d'intervention de Sources en action 2011-2015



Partenaires techniques

Bureau d'étude 'QUALITEST Etudes et Conseil'
– Soutien technique des 17 maîtres d'ouvrage de Sources en action (Association et collectivités)

Partenaires financiers

Agence de l'eau Loire Bretagne (pour l'étude et la coordination du projet)
Région Nouvelle-Aquitaine (pour l'étude)
Europe avec le FEDER Plan Loire (pour la coordination du projet)



Réunion de restitution de l'étude à Eymoutiers novembre 2016 - © EPTB Vienne



Les documents issus de l'étude sont téléchargeables ici : <http://www.pnr-milles-vaches.fr/-Sources-en-Actions-2017-2021->
Le site du contrat territorial : www.sourcesenaction.fr

L'enquête a été réalisée sur la base d'échantillons représentatifs des acteurs (porteurs de projets, partenaires et bénéficiaires) du contrat Sources en action.

130 entretiens ont été effectués. 7

Evaluation du contrat Sources en action en faveur des milieux aquatiques du bassin de la Vienne : Suivi de la qualité des eaux



Référence Charte du Parc 2018-2033
Orientation 3
Mesure 13

L'étude de la qualité d'eau sur la période 2006-2015 permet de centraliser les données et d'identifier les tendances d'évolution de 17 paramètres couramment utilisés pour mesurer l'état écologique des eaux. Ce travail a été initié dans la perspective d'établir des conclusions sur l'effet du contrat Sources en action 2011-2015. Cette étude intègre donc pleinement l'évaluation du contrat et est complémentaire à l'enquête de satisfaction décrite à la page précédente.

L'analyse de qualité d'eau rend compte d'une dégradation généralisée mais lente des cours d'eau considérés auparavant comme étant en « bon ou très bon état ». En parallèle, les bassins évalués comme étant « dégradés à très dégradés » ont tendance à s'améliorer. En conséquence, la qualité des eaux a tendance à devenir « moyenne » et à s'homogénéiser sur ce territoire de sources sur lequel la qualité devrait être excellente.

En parallèle, la mesure de l'effet Sources en action est positive et notable là où les efforts techniques et financiers sont importants et ciblés (secteurs en vert sur la carte des résultats synthétiques). Les secteurs non prioritaires, en raison d'un état des eaux considéré comme bon ou très bon, n'ont pas bénéficié de travaux et sont en dégradation nette (en rouge sur la carte). La majorité des bassins hydrographiques ont bénéficié d'interventions diluées, plus ou moins importantes, et ne laissent pas apparaître de tendance d'évolution : l'état de qualité est maintenu, ou évolue trop lentement pour être détecté statistiquement sur une période aussi courte. Il s'agit des bassins en gris sur la carte.

En conclusion, Sources en action 2017-2021 s'adaptera à ces constats : une gestion différenciée, qui vise d'une part à maintenir le très bon état écologique par des actions 'd'entretien' – et d'autre part, à rétablir l'état dégradé par des moyens conséquents et priorités.

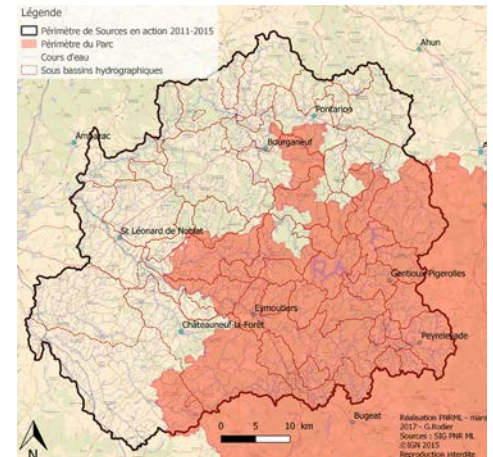
Le bilan de l'évolution de la qualité de l'eau est réalisé sur la base des éléments suivants :

- sur une chronique de données qui s'étend de **2006 à 2015**
- sur des données acquises au droit de **56** stations de mesures réparties sur **53** bassins hydrographiques
- sur l'analyse de **49 690** mesures de paramètres biologiques (poissons, invertébrés, diatomées) et physico chimiques (nitrate, phosphate, carbonés,...) différentes.



Localisation

Périmètre d'intervention de Sources en action 2011-2015



Partenaires techniques

Production de données : Réseaux de suivis de l'Agence de l'eau Loire Bretagne – des Départements de la Creuse, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, du PNR de Millevaches en Limousin, de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Haute-Vienne en partenariat avec les FDPPMA de la Creuse et de la Corrèze, de l'Agence Française pour la Biodiversité, de la Communauté de communes CIATE Bourgneuf Royère de Vassivière. Prestations commanditées par le PNR auprès des bureaux d'études Géonat et SGS Multilabs en 2011 et en 2015.

Partenaires financiers

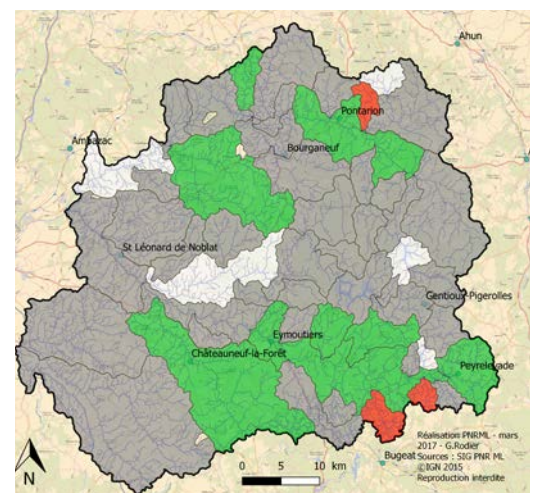
Coordination de l'étude



Acquisition de données par le Parc



Présentation synthétique de l'effet Sources en action : relation entre effort technique, financier et tendance d'évolution de qualité.



Prospections coléoptères des milieux forestiers remarquables

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientations 1, 5
Mesures 1, 2, 6, 22



Localisation

Sites d'intérêt écologique majeur, réservoirs de biodiversité forestiers :
- Bois Peyre (Saint-Georges-Nigremont, Poncharraud)
- Les Grands bois (Croze, Pousanges, Saint-Frion)
- Bois de la Molestie (Pradines, Bonnefond)
- Bois de Tempétier (Tarnac, Toy-Viam)

Partenaires techniques

Société entomologique du Limousin

Partenaires financiers

Europe (FEDER ITI), Etat (DREAL), Région Nouvelle-Aquitaine

Les coléoptères saproxyliques dépendent plus ou moins directement du bois mort dont ils assurent le recyclage. Leur travail contribue donc à la qualité des sols forestiers. Leur étude permet de caractériser la qualité écologique (leur maturité) des forêts.

Les prospections conduites visent à améliorer la connaissance des massifs feuillus les plus remarquables, site d'intérêt écologique majeur et réservoirs de biodiversité. Mieux connaître pour mieux conserver, tout en gérant ces boisements est l'un des objectifs de la charte de Parc 2018-2033.

Cette étude s'intègre dans un programme global (cartographie des végétations, animation de groupes locaux de travail, rédaction de notices de site partagées...). Une animation dédiée, conduira à la mise en œuvre d'une gestion sylvicole adaptée à la conciliation des différents enjeux et à la limitation des coupes rases dans ces écosystèmes de grande qualité.

Ipidia binotata - © SEL R. Chambord



Moriumus asper (Sulzer, 1176) - © PNR



4 sites étudiés

1190 hectares

118 espèces de coléoptères saproxyliques identifiées

36 espèces nouvelles pour le PNR

35 espèces bioindicatrices de la qualité des boisements (sensu, Brustel 2001)

**Montant phase 1 :
8 350 €**

Pour en savoir +

- www.selweb.fr/especes_a_statut.php
- www.cbnmc.fr/index.php/fr/missions/vegetation/forets-anciennes-du-massif-central/outils-forets-anciennes

Etude des Forêts Anciennes et/ou à forte naturalité potentiellement anciennes sur les sites de Bois Peyre et de Grands Bois

Référence Charte du Parc 2018-2033
Orientation 1
Mesures 1,2,4,6

L'action porte sur l'amélioration des connaissances de sites forestiers d'intérêt écologique majeur, réservoirs de biodiversité identifiés dans la charte de Parc 2018-2033. L'ambition des travaux conduits est de sensibiliser propriétaires et gestionnaires forestiers dans le but de limiter les coupes rases.

Le programme Forêts Anciennes et/ou potentiellement anciennes démarre avec l'étude des sites de Bois Peyre et de Grands Bois, massifs feuillus de plus de 100 hectares. Leur étude suppose une approche multifonctionnelle : un groupe de travail multi-acteurs réunit les élus, les propriétaires, usagers et gestionnaires forestiers... afin de se concerter sur les diagnostics socio-économique et biologique qui ont été réalisés.

Des notices de sites regroupent les éléments de connaissance et proposent des orientations de gestion visant à concilier les différents enjeux. Elles définissent des objectifs à atteindre : préservation des peuplements à haute naturalité et d'intérêt patrimonial, gestion sylvicole adaptée valorisant la ressource, veillant à son renouvellement et intégrant les éléments de biodiversité.

Ces notices seront diffusées aux élus et gestionnaires forestiers. Une animation dédiée devrait être mise en place courant 2017.

Site de Grands Bois : 436 hectares

dont 6,5% de haute naturalité,

75% de boisement d'intérêt patrimonial,

141 espèces observées

Forêt des Grands Bois, forêt communale de Poussanges - © PNR



Pic épeiche sur un arbre mort
© Stéphane Raimond



Localisation

Les SIEM de Bois Peyre, sur les communes de Sant-Georges-Nigremont et de Pontcharraud et le SIEM de Grands Bois sur les communes de Croze, Poussanges, et Saint-Frion, en Creuse.

Partenaires techniques

CRPF, ONF, CBNMC, et les acteurs locaux du groupe de travail : habitants, propriétaires, gestionnaires forestiers, élus.

Partenaires financiers

Europe (FEDER), Etat, GIP Massif Central, Région Nouvelle-Aquitaine



Le programme « Forêts anciennes et/ou à forte naturalité potentiellement anciennes » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

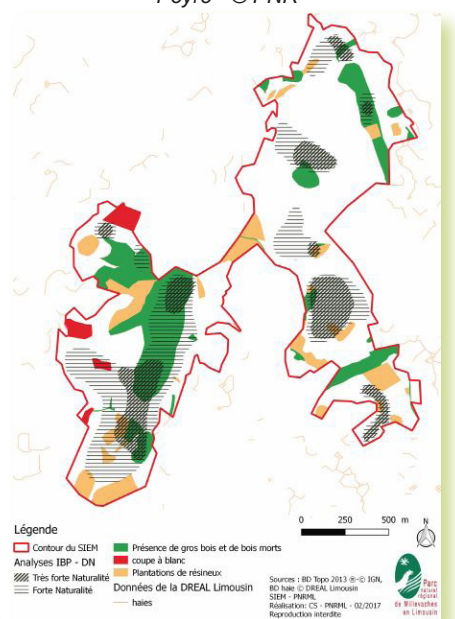
Site de Bois Peyre : 224 hectares

dont 31,5% de haute naturalité

75% de boisement d'intérêt patrimonial

155 espèces observées

Carte des zones de haute naturalité sur Bois Peyre - © PNR



Pour en savoir +
www.pnr-millevalches.fr/
-Forêts-Anciennes-

Projet Life : soutenir la trame d'espaces naturels par le développement d'outils innovants

Référence Charte du Parc 2018-2033
Orientation 1
Mesure 2



Localisation

100 000 hectares en cœur de Parc

Partenaires techniques

Conservatoire d'Espaces Naturels, Office National des Forêts (ONF), Conservatoire du littoral

Partenaires financiers

Europe, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région Nouvelle-Aquitaine

Le Plateau de Millevaches recèle plusieurs milliers d'hectares d'habitats naturels reconnus pour leur valeur écologique. Mais ces habitats restent très vulnérables dans la mesure où ils sont dispersés, isolés, et mal identifiés. Par exemple, les boisements anciens sont souvent exploités par la coupe à blanc, au même titre qu'une plantation résineuse plus ordinaire. Dans un autre registre, les landes et tourbières « ouvertes » sont sujettes à un abandon pastoral, dû à une moindre rentabilité de leur exploitation, en comparaison des prairies permanentes ou temporaires. Elles sont pourtant le lieu de vie d'espèces que l'on ne trouve que dans ce type de milieux.

Le projet Life rédigé par le Parc propose de développer des actions nouvelles en faveur de ces milieux. Ainsi, la création de deux nouvelles structures a été proposée :

- Un Groupement Syndical Forestier, qui permettrait aux collectivités territoriales d'acquérir les boisements à forte valeur écologique et paysagère, puis d'en confier la gestion à l'ONF, dans une optique de protection.
- Une Association de Promotion du Pastoralisme, qui permettrait de fédérer les éleveurs désireux d'utiliser landes, tourbières et parcours.

Ce travail de six années s'il reçoit l'aval de la Commission européenne, sera accompagné de suivis scientifiques, qui permettront d'en évaluer l'efficacité, et de disséminer l'expérience acquise sur le territoire du Parc et vers d'autres territoires.

Un projet d'acquisition sur **6 ans** à hauteur de **5,5 millions d'euros** :

- de **400 hectares** de boisements dont **200** de boisements remarquables pouvant être classés en réserves biologiques.
- de **200 hectares** d'habitats pastoraux remarquables (landes et tourbières) à finalité de protection.
- de **200 hectares** de friches forestières et de plantations en tourbières de reconversion en parcours

Réservoir de diversité biologique : boisement feuillu dans la vallée de la haute Vézère - © PNR



Friche forestière : une gestion appropriée permettra de développer un espace pastoral cohérent autour de la tourbière - © PNR



Lande sèche ancienne : la restauration des landes relictuelles sera soutenue par le projet Life - © PNR



Mise en place d'un site internet dédié au site Natura 2000 « Haute vallée de la Vienne »

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientation 1
Mesure 6

Depuis 2010, le site Natura 2000 de la Haute vallée de la Vienne est animé par le PNR qui assure également la Présidence du Comité de Pilotage. Ce site est riche en termes d'écosystèmes et abrite de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, en particulier la plus importante population de moules perlières de la région.

Dans le cadre de l'animation, un site internet dédié a été mis en ligne grâce aux outils proposés par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (aujourd'hui intégré à l'Agence Nationale de la Biodiversité) et pour lesquels un agent du Parc a suivi une formation. Ce site internet à destination des acteurs du territoire mais également du grand public, a pour vocation de valoriser le territoire et de partager les événements qui s'y déroulent. Il regroupe toutes les informations relatives au réseau Natura 2000 mais également des informations plus spécifiques sur les enjeux et la gestion du site d'intérêt européen de la Haute vallée de la Vienne. Il s'agit donc d'un site internet technique, avec accès à de nombreux documents, ce qui vient compléter les informations grand public du site internet du PNR.

Chaque site Natura 2000 animé par le Parc (Landes des Monédières, Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air, Tourbière de Négarioux-Malsagne, ZPS Plateau de Millevaches) aura, à terme, son propre site.



Localisation

Site Natura 2000 Haute vallée de la Vienne.

Partenaires techniques

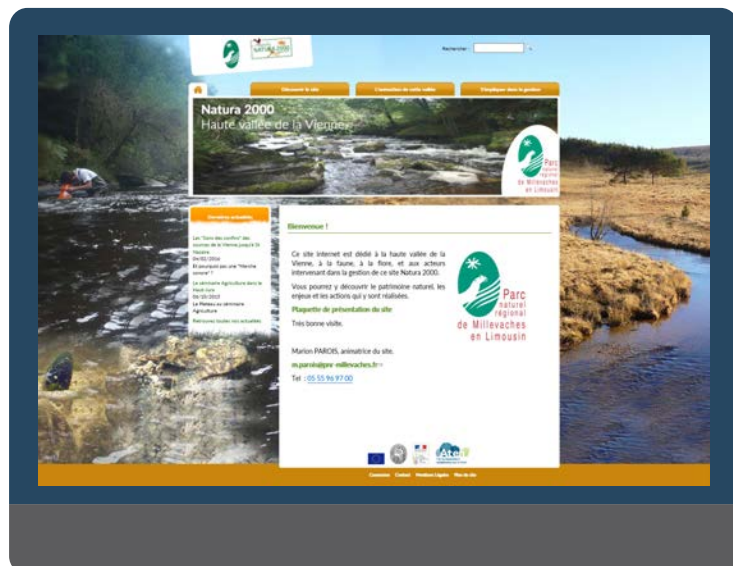
ATEN (regroupé maintenant dans l'Agence Française pour la Biodiversité), DDT de la Corrèze, DREAL Limousin.

Partenaires financiers

Europe (FEADER), Etat (DREAL)



76 % Europe (FEADER)
17 % Etat (DREAL)
7 % Auto-financement PNR



Consulter le site :
<http://hautevalleedelavienne.n2000.fr>

La maquette 3D du territoire du Parc – Histoire d'un plan relief

Référence Charte du Parc 2018-2033
Orientation 2, 7
Mesure 9, 33



Localisation

Territoire Parc et communes limitrophes

Partenaires techniques

Association « Toutes Latitudes » de l'université Paris 8

Partenaires financiers

Autofinancement PNR

130 étudiants
5 000 heures de travail
37 couches et 124 m² de liège découpé
35 litres de colle à liège et bois
15 kg de plâtre
140 kg en tout

Fruit d'un partenariat entre l'association « Toutes Latitudes » de l'Université Paris 8 et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, ce plan en relief permet en un clin d'œil de visualiser les différents paysages du territoire.

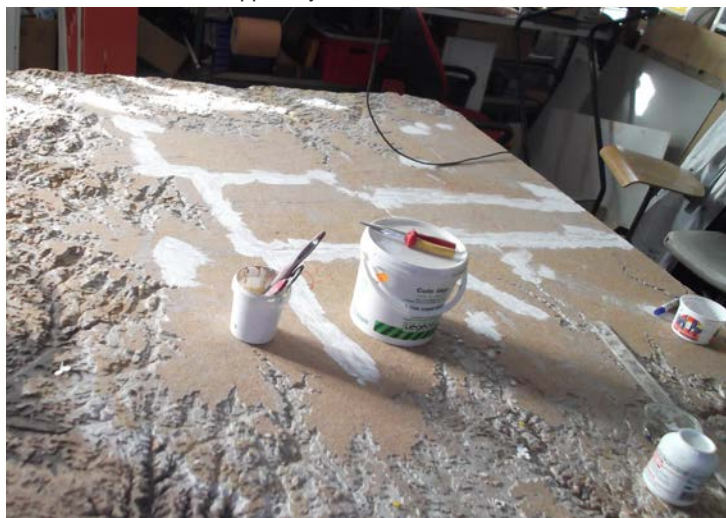
D'une dimension de 210cm (axe nord-sud) par 220cm (axe est-ouest) soit une surface de 4,62 m², elle a été construite par des étudiants géographes sur deux plateaux séparés à partir de planches de liège de 2mm, d'un moulage en plâtre, de collage de sables de grains de tailles différentes. Les détails ont ensuite été peints à la main.

Afin d'accentuer le relief, l'échelle altimétrique est différentes de l'échelle planimétrique. Ainsi la maquette est au 1/10000ème pour les hauteurs et au 1/36500 pour les longueurs.

Les visiteurs peuvent ainsi tester leur connaissance du territoire en recherchant des éléments identitaires comme : la vallée de la Creuse, les gorges de la Vienne, le Massif des Monédières, le Mont Gargan, le Plateau de Millevaches, le lac de Vassivière...

La maquette est installée et visible au pôle culturel de Meymac « Clau del País ».

Découpage et assemblage de plaques de liège
© Philippe Gajewski – Université Paris 8



Assemblage des deux plateaux et finitions au pôle culturel à Meymac - © PNR



La maquette finalisée - © PNR



Une charte pour la qualité des paysages



Localisation
Territoire Parc

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientation 2
Mesures 9, 10, 11

L'action du Parc naturel régional en faveur des paysages s'inscrit désormais dans le cadre de la charte des paysages dont le tableau d'objectifs a été validé par les élus du syndicat mixte en juin 2016. C'est un travail en ateliers avec les habitants qui a permis de mieux identifier les différents types de paysage et la concertation avec les partenaires qui a abouti à la synthèse des axes stratégiques et niveaux d'intervention. Des paysages emblématiques à celui du quotidien, de l'accompagnement de projets exemplaires à l'approfondissement de la connaissance du territoire, l'ambition est de partager une représentation actualisée des enjeux attachés au paysage pour permettre la construction du paysage désiré pour demain. La prochaine étape consiste en la déclinaison, avec les élus et les habitants, de ces objectifs en projets opérationnels adaptés à chaque secteur pour agir concrètement sur la qualité du cadre de vie et la valeur paysagère des espaces appréhendés comme un patrimoine commun.

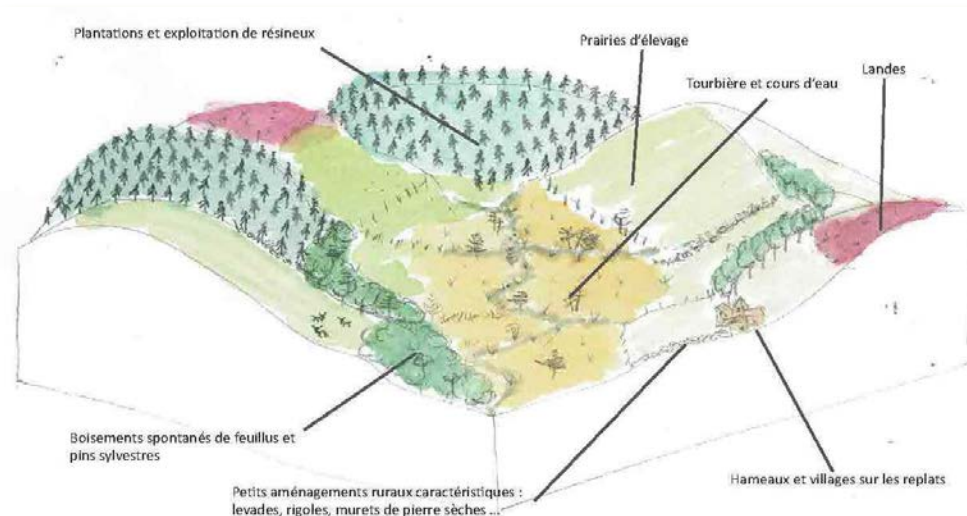
Partenaires techniques

Paysagistes des Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, Conseil scientifique du PNR ML, CVERM, Conseil Régional, DREAL, services des Architectes des Bâtiments de France, DDT, l'ARBAN, CPIE, partenaires agricoles et forestiers, élus et associations du territoire...

Partenaires financiers

Etat – DREAL, Région Nouvelle-Aquitaine

Illustration d'un type paysager : Hauts plateaux- © PNR



5 types de paysage :
Hauts plateaux, Monts et collines, Massifs, Plateaux et piémonts, Vallées

16 ensembles paysagers découpés en **1 centaine** d'unités paysagères

3 axes stratégiques,
7 objectifs d'actions découpés en **31 sous-objectifs**

Exemple d'atelier paysager - © PNR



Voyage 'interParc' dans le PNR de la Brenne : les Maires à la découverte de projets d'aménagement et d'urbanisme innovants



Partenaires techniques
PNR de la Brenne, Périgord-Limousin, des
Landes de Gascogne

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientation 2
Mesure 12

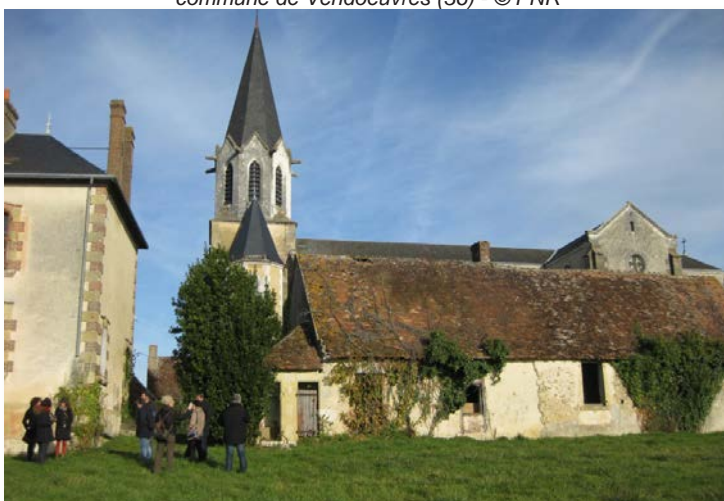
Afin de sensibiliser les Maires à l'urbanisme rural et donner des idées de projets innovants en faveur de la qualité du cadre de vie, de l'accueil de nouveaux habitants et du développement local, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin a rejoint l'initiative des PNR Périgord-Limousin et des Landes de Gascogne pour organiser une visite commune de découverte sur deux jours dans le PNR de la Brenne.

La visite d'écoquartiers, de réhabilitations exemplaires de bâtiments en centre-bourg, d'opérations d'aménagements intergénérationnels, de chantiers de restauration écologique de pavillon des années 1970... a permis de partager les retours d'expérience, d'échanger, de s'informer des écueils potentiels et de s'inspirer des nouvelles propositions apportées par les écoles d'architecture ou de paysage. Un échange fructueux entre élus et techniciens qui sera amené à se renouveler en 2017 dans le cadre du déploiement de la mission du Parc d'accompagnement des élus ruraux dans leur démarche d'urbanisme et d'aménagement de qualité.

Visite par les élus de l'écoquartier rural du Grand Claud de la commune de Lurais (36) - © PNR



Site du projet de l'écoquartier intergénérationnel de la commune de Vendoeuvres (36) - © PNR



Axe 1 - Millevaches, territoire à haute valeur patrimoniale

Programme des deux journées de visite

Programme		Programme	
Jour 1 7 décembre 2016		Jour 2 8 décembre 2016	
Entre 8h30 et 9h	Départ respectifs	À partir de 9h	Parti-Observer
10h	Accueil café à Flavacennes	8h30	Départ pour Vendoeuvres
10h30	Amenagement complet du Bourg de Flavacennes	9h	Présentation et visite Ecoquartier intergénérationnel
12h15	Déjeuner	11h30	Visite à Lurais Ecoquartier rural du Grand Claud
14h00	Visites des projets à Priessac Ailler - hors les murs - avec FENSA	13h	Déjeuner
16h15	RDV à Lignac, Opération - villages du Parc - Château Guillaume	14h30	Poursuite de la visite à Lurais
19h	Arrivée au CPIE Brenne Berry et repas (places réservées)	16h45	Contrairements. Les chantiers du Parc Ecoreshabilitation thermique d'un pavillon
	Séance autour des paysages de la Brenne	17h	Départ retour

Vos interlocuteurs

<p>PNR de la Brenne Pôle Patrimoine & paysages urbanisme Maison du Parc - Le Bourneil 36300 ROCMAÏY M : 02 54 28 12 12</p> <p>Dany Chiquero, architecte et responsable du pôle Cécile Legros, chargée de mission urbanisme durable paysages Renault Benarroch, chargé de l'inventaire de l'architecture rurale</p> <p>Muriel LEHERICQ PNR Périgord Limousin Chargée de mission urbanisme et SUD M : 05 55 08 62 10 m.lehericq@pnrpl.com</p>	<p>Elisabeth GENEAU PNR des Landes de Gascogne Chargée de mission urbanisme paysage M : 05 57 71 99 99 e.geneau@parc-landes-de-gascogne.fr</p> <p>Florence LEPLE PNR de Millevaches en Limousin Chargée de mission paysage M : 05 55 96 97 60 f.leple@pnr-millevaches.fr</p>
---	--

Appel à projet pour la restauration du patrimoine rural public communal du Parc

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientation 4

Le Parc est un cadre privilégié pour la mise en place d'actions de préservation du patrimoine culturel. Le caractère rural de son patrimoine bâti est remarquable. Omniprésent sur le territoire, le bâti traditionnel est un élément caractéristique du Parc.

Aussi le Parc et la Région Nouvelle-Aquitaine ont signé en 2015 une convention de partenariat technique et financier : l'Opération de restauration et de valorisation du patrimoine bâti remarquable du PNR. C'est dans ce cadre que le Parc lance annuellement un appel à projet pour la restauration du patrimoine rural public communal.

L'objectif de cette opération est de mettre en avant des restaurations de qualité, représentatives du bâti ancien, valorisant les matériaux, les techniques traditionnelles et les savoir-faire locaux. Mais également de permettre aux communes du Parc de préserver et de restaurer leur petit patrimoine.

Lancé en juillet 2016, l'appel à projet s'est clôturé début septembre avec 10 candidatures. Examinées en Commission Locale (élus et partenaires techniques) : 8 projets ont été retenus sur 7 communes :

- Les fontaines du Mont Ceix à Chamberet
- Le lavoir dit du ruisseau d'Amont à Corrèze
- Les fontaines Pierre d'Aubusson et de Hussard à Vallière
- La bascule de Treignac
- Le four à pain de l'écoquartier de Faux-la-Montagne
- Le puits de Vergonjeanne à Affieux
- Le pont des Lièvres à Madranges

Tous ces projets font l'objet d'un accompagnement technique (par le Parc ou les partenaires associés à l'appel à projet) et d'un accompagnement financier de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Bascule de Treignac - © PNR



Localisation

Sur 41 communes du Parc (en jaune)



Partenaires techniques

Région Nouvelle-Aquitaine, UDAP des 3 départements, CAUE des 3 départements, Fondation du Patrimoine

Partenaires financiers

Région Nouvelle-Aquitaine

Fontaine de Hussard à Vallière - © PNR



10 projets examinés,
8 projets retenus sur 7
communes

4 projets en cours de
réalisation pour un
montant d'aide de
6 230,55 euros

4 dossiers en cours de
montage

Opération d'inventaire du patrimoine bâti : premiers pas vers l'approfondissement de la connaissance du patrimoine

Référence Charte du Parc 2018-2033
Orientation 4
Mesure 16



Partenaires techniques
Région Nouvelle-Aquitaine

Partenaires financiers
Région Nouvelle-Aquitaine, Europe (FEADER)

16 communes inventoriées en 2016

En partenariat avec le service régional de l'inventaire et du patrimoine culturel, le Parc a débuté une opération d'inventaire sur l'ensemble des communes du territoire. Cet inventaire a pour objectif d'approfondir la connaissance du patrimoine, préalable essentiel à la réflexion des actions de sauvegarde et de valorisation du patrimoine notamment autour des thématiques suivantes : la restauration du patrimoine, les économies d'énergie sur le bâti ancien, le paysage, l'urbanisme et le tourisme.

Le Cahier des Clauses scientifiques et techniques rédigé à l'issue du diagnostic présente les objectifs, la thématique, la méthode et les moyens de l'étude. Seront inventoriées les formes d'habitat (maisons, fermes, châteaux, etc.) utilisant des matériaux et des techniques traditionnels. Tous les bâtiments entrant dans le champ de l'étude seront recensés et alimenteront une base de données pour le Parc ainsi que le logiciel d'inventaire de la Région dont les données seront mises en ligne.

Axe 1 - Millevalches, territoire à haute valeur patrimoniale

Ferme en bloc à terre - © PNR



Maison de marchand de vin - © PNR



Pour en savoir +
<http://www.pnr-millevalches.fr/Operation-d-inventaire>

Signature d'une convention de partenariat avec les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Limousin

Dans le cadre de sa mission de préservation et de protection du patrimoine bâti, le PNR de Millevalles travaille en étroite collaboration avec les compétences des CAUE. Il a été décidé d'officialiser ce partenariat avec les différents CAUE de la région Limousin en signant un accord de principe sans engagement financier sous forme de convention.

Au regard des missions communes des CAUE et du PNR, la convention définit 3 grands objectifs fixés conjointement par le PNR et les CAUE qu'elle décline en 3 modes de partenariat possibles:

- Répondre aux sollicitations et accompagner les collectivités membres du syndicat mixte de façon collaborative sur les projets qui font appel au CAUE concerné et au PNR (sous réserve de l'accord du porteur de projet);
- Initier sur certains sujets le portage d'un projet ou d'une action par un ou les CAUE pour le compte du PNR (une convention annexe sera nécessaire à la mise en œuvre de tout projet de ce type)
- Elaborer des projets conjoints sur les champs d'action communs que sont le patrimoine bâti, l'urbanisme, le paysage et la sensibilisation aux patrimoines.

Un Plan Local Agri-environnemental (PLAE) au Puy de Viossanges

Le Puy de Viossanges, à Saint-Yrieix-le-Déjalat, est l'un des lieux remarquables des Monédières. C'est également un site identifié comme SIEM dans la charte 2016-2028. Sa partie ouest est couverte d'une grande lande à bruyère, parsemée de genévriers. Au sommet du Puy, un chaos granitique offre un panorama sur la haute-vallée de la Corrèze. Ce site est entretenu par les brebis d'un élevage ovin limousin qui compte environ 200 mères. La partie est du puy est couverte par un boisement lâche de bouleaux et pins épars, avec au sol une mosaïque de landes et de fourrés qui attestent d'une déprise pastorale ancienne. La partie sud du Puy est occupée par une plantation résineuse.

L'éleveur qui entretient la lande de Viossanges est à la retraite depuis fin 2016. La veille réalisée par l'équipe du Parc a permis de suivre le projet de transmission, qui devrait se concrétiser début 2017 par l'installation d'un jeune éleveur ovin, qui à moyen terme devrait porter le cheptel à 350 mères. L'objectif est de permettre un entretien aboutissant à un parcours boisé, avec une proportion de lande qui augmentera en allant vers le sommet, et une proportion d'arbres qui sera maintenue plus élevée à proximité des peuplements résineux environnants (progressivité des lisières).

Le projet consiste pour le Parc à installer une clôture à moutons autour de la friche qui occupe la partie est du Puy de Viossanges. Cette opération permettra d'étendre à 9,8 ha supplémentaires l'espace pastoral qui couvre déjà 35 ha au sommet et à l'ouest du Puy.



Mieux vivre en centre-bourg

Où vous promenez-vous ? Comment le bourg est implanté dans le paysage ? Comment définir les limites du bourg ? Reste-t-il de la place pour se loger ? Aménager la place du village, comment s'y prendre ? à quoi sert le PLU de la commune ? Telles sont des questions évoquées avec les habitants lors des balades et ateliers organisés par le Parc et animés par la coopérative l'Arban et Alain Freytet, ou par les CAUE (Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement) de la Corrèze, Haute-Vienne et de la Creuse depuis décembre 2015, dans plusieurs bourgs volontaires du territoire.

En effet, ces animations permettent de discuter de comment mieux habiter et aménager les bourgs avec une approche paysagère et une sensibilisation à l'urbanisme. La participation des élus et des habitants permet de formuler des propositions s'appuyant sur les usages et besoins de la population. En 2016, les communes concernées ont été: Peyrat-le-Château, Saint-Angel, Royère-de-Vassivière et Peyrelevade.



AXE 2

MILLEVACHES,

TERRITOIRE EN TRANSITION



Valoriser les ressources en accompagnant les mutations de la société et de son environnement

Orientation 5. Stimuler la production et la valorisation des ressources locales

- Mesure 19 - Favoriser l'accès au foncier pour des porteurs de projets innovants
- Mesure 20 - Relocaliser la transformation, la distribution et la consommation des produits agricoles
- Mesure 21 - Développer et promouvoir une agriculture alliant viabilité économique et respect de l'environnement
- Mesure 22 - Préserver et gérer la ressource forestière et son environnement
- Mesure 23 - Réconcilier les acteurs et usagers de la forêt
- Mesure 24 - Développer les expérimentations permettant la valorisation du bois local
- Mesure 25 - Fédérer le territoire autour d'un projet touristique durable
- Mesure 26 - Renforcer la mise en tourisme des atouts patrimoniaux
- Mesure 27 - Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire

Orientation 6. Devenir un territoire à énergie positive

- Mesure 28 - S'approprier les enjeux énergétiques du territoire
- Mesure 29 - Améliorer le geste lié à l'usage de l'énergie et à la performance énergétique
- Mesure 30 - Fédérer citoyens et collectivités autour de projets participatifs et collectifs
- Mesure 31 - Inciter à de nouvelles mobilités

Développement de la filière sarrasin	22
« Valeurs Parc naturel régional » : renouvellement de la marque Parc pour les produits	23
Opération « Massif central au bout des doigts »	24
Eclairage Public 2016 : Une autre nuit s'invente ici !	25
Dispositif OPAGE : Opération Programmée d'Aménagement Foncier et Environnementale	26
Le Parc se bouge pour la mobilité durable	27
Le bilan de l'axe 2, c'est aussi...	28

Développement de la filière sarrasin

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientation 5
Mesures 20, 21



Partenaires techniques

Communauté de communes Creuse Grand Sud, Interbio Nouvelle-Aquitaine, Chambre d'Agriculture de la Creuse, FRCIVAM

Partenaires financiers

Europe (FEADER et LEADER), Région Nouvelle-Aquitaine

Ce projet est développé dans le cadre de l'Atelier Permanent d'Innovation dont l'objectif est l'émergence de projets économiques innovants, répondant à des besoins du territoire et valorisant les ressources locales.

Le sarrasin a constitué pendant des siècles avec le seigle, la base du régime alimentaire des limousins puis sa culture a été progressivement abandonnée après la Seconde Guerre mondiale. En effet, avec la diversification de l'alimentation, les débouchés se sont amoindris et cette culture peu productive a été délaissée au profit de systèmes de production plus intensifs. Cependant depuis quelques années, le sarrasin revient en force dans l'alimentation, notamment sur le marché du bio, et la France importe 50% de sa consommation. Il existe un potentiel en terme de débouchés pour le sarrasin produit sur la Montagne Limousine d'autant que cette culture est parfaitement adaptée à ses terres pauvres et acides et qu'elle possède des propriétés agronomiques à redécouvrir et à promouvoir.

Les actions engagées :

- Novembre 2015-janvier 2016 : état des lieux de la production sur le territoire du PNR,
- Hiver-Printemps 2016 : organisation de 2 rencontres (une quinzaine de participants : producteurs, organismes stockeurs, transformateurs) pour valider leur intérêt pour le projet, enrichir l'état des lieux et définir les pistes d'actions à mettre en place,
- Été-Hiver 2016 : constitution d'un groupe de producteurs pour échanger sur leurs pratiques culturales afin d'élaborer un « itinéraire technique » destiné à améliorer la qualité de la production et à recruter de nouveaux producteurs dès 2017.

L'API (Atelier Permanent d'Innovation) est un dispositif expérimental, dont l'objectif est de favoriser, l'émergence d'activités économiques innovantes, liées à la valorisation de ressources locales et venant répondre à des besoins du territoire ou à des problématiques jusqu'alors non ou peu traitées.



Variété de sarrasin - gros grains Kora - © PNR



Visite de ferme à Tarnac - © PNR



« Valeurs Parc naturel régional » : renouvellement de la marque Parc pour les produits

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientation 5
Mesure 21

En 2010 le Parc s'est engagé dans le marquage de produits agricoles de son territoire en mobilisant la marque collective « Produit du Parc naturel régional de... ».

Depuis 2016, celle-ci est désormais remplacée par la marque collective « Valeurs Parc naturel régional » promouvant un développement par l'Homme et pour l'Homme, le lien au territoire, des activités respectueuses des milieux naturels avec des bénéficiaires actifs dans la protection de leur environnement.

Les produits concernés sont des produits agricoles issus du territoire du Parc et des produits agro-alimentaires transformés sur le territoire du Parc dont leurs composants de base en proviennent majoritairement.

Au cours de l'année 2016, les 7 entreprises engagées dans la démarche jusqu'alors ont obtenu le renouvellement, pour 5 ans, du marquage de leurs produits : Miel et produits de la ruche (3), Petits fruits et produits transformés du verger (3), Cidre et jus de pomme (1).

Un livret référence ces producteurs et les hébergements bénéficiant de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».



Localisation

Producteurs situés sur les communes de Veix, Lestard, Darnets, Saint-Marc-à-Loubaud, Saint-Yrieix-le-Déjalat, Chamberet

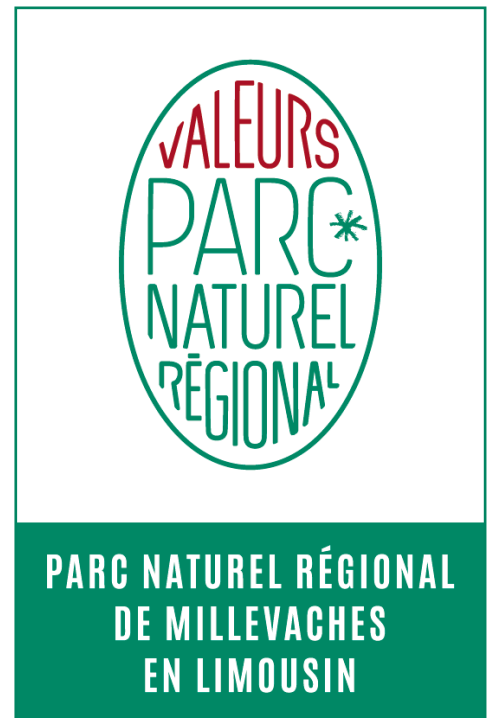
Partenaires techniques

Fédération des Parcs - Commission nationale Marque - Organismes tiers indépendants pour les audits de renouvellement et d'attribution

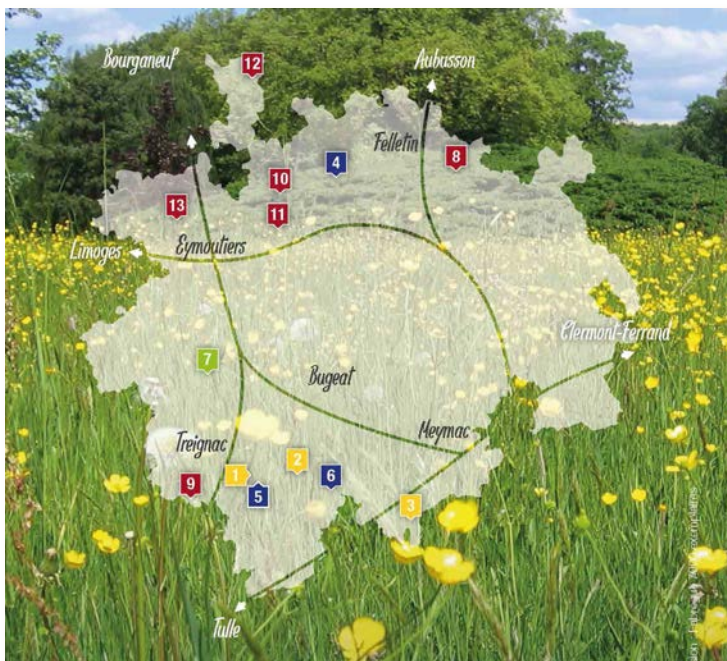
Partenaires financiers

Région Nouvelle-Aquitaine

Logo Valeurs Parc naturel régional



Carte de situation des producteurs et hébergements marqués - © PNR



3 catégories de produits issus du territoire

7 producteurs

Miel et produits de la ruche (1, 2, 3 sur la carte), Petits fruits et produits transformés du verger (4, 5, 6), Cidre et jus de pomme (7)

Pour en savoir +

- www.pnr-millevalches.fr/-La-Marque-Parc-
- Le livret Valeurs Parc

Opération « Massif central au bout des doigts »

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientations 5, 7
Mesures 25, 26, 33

Aux côtés de Braille et Culture, le Parc participe au programme « Massif Central au bout des Doigts » dont le but est de créer un réseau de sites patrimoniaux adaptés à l'accueil de publics déficients visuels. Pour cela, le Parc a lancé à l'été 2016 un appel à manifestation d'intérêt en direction de ses partenaires pour identifier des projets potentiels. Finalement, une enveloppe de près de 30 000 € va permettre en 2017 la mise en place d'équipements adaptés sur les deux sites retenus : le Musée de la Résistance à Peyrat-le-Château et la Maison Martin Nadaud à Soubrebost. Ces deux espaces muséographiques seront équipés pour le public déficient visuel d'un commentaire audioguide et d'une iconographie adaptée (dessins en relief, en grands caractères, en couleurs contrastées) et pour le public déficient mental d'un livret « Facile à Lire et à Comprendre ». En complément, une formation sur les handicaps visuel et mentaux de 2 jours sera programmée sur site.

Cette action, en lien direct avec la charte, permet de qualifier et valoriser deux sites importants du Parc en les adaptant à tous les publics.



Localisation

Communes de Peyrat-le-Château et Soubrebost.

Partenaires techniques

Association Braille & Culture, commune de Peyrat-le-Château, Communauté de communes de la CIATE / Bourgneuf – Royère-de-Vassivière, l'UDAPEI 45 (Union Départementale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales)

Partenaires financiers

Etat, Région Nouvelle-Aquitaine

Braille & Culture, association reconnue d'intérêt général dont l'objectif consiste à répondre aux besoins des personnes handicapées visuelles en matière d'accès au tourisme, à la culture et aux loisirs



Musée de la Résistance à Peyrat-le-Château
© mairie de Peyrat-le-Château



Montant total des prestations :

Musée de la Résistance :

13 394,50 euros

Maison Martin Nadaud :

13 009,50 euros

Maison Martin Nadaud à Soubrebost © PNR



Pour en savoir +

- www.martinadaud-martineche.com/
- www.cheminsdememoire.souv.fr/fr/musee-de-la-resistance-de-peyrat-le-chateau
- www.braille-culture.com/

Eclairage Public 2016 : Une autre nuit s'invente ici !

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientation 6
Mesures 28, 29, 30

Compte tenu des contraintes budgétaires des collectivités et de l'augmentation croissante du coût de l'énergie, la gestion durable de l'énergie devient une priorité partagée par les élus et acteurs du territoire. L'éclairage public représente un gisement d'économie substantiel.

De plus, la lutte contre la pollution lumineuse, la protection de la biodiversité nocturne et la mise en valeur du ciel étoilé qui est un atout unique de notre territoire font de l'éclairage public une priorité de rénovation.

Dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial, du service de Conseil en Energie Partagé et du programme d'animation, le Parc a mené plusieurs actions en 2016 en faveur d'un éclairage public durable, économe et valorisant son territoire :

- Un accompagnement personnalisé des communes :

Actions types : bilan des consommations, préconisations techniques, recherche de financement, information, sensibilisation des élus et employés communaux, mise en réseau.

Atelier technique le 6 octobre à Meymac, étaient présents : les syndicats d'énergie du territoire, l'ANPCEN et une vingtaine de représentants de communes.

- Un programme de financement :

Le Parc a été lauréat de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ». Dans ce contexte le Parc a monté un programme de financement, avec comme actions types :

- La réduction du temps de fonctionnement de l'éclairage public avec mise en place d'horloges astronomiques,
- L'installation de luminaires de technologie LED à fort rendement.

- A l'occasion du « Jour de la Nuit », évènement national annuel de sensibilisation à la pollution lumineuse, quatre manifestations pour tous ont été organisées sur le territoire du Parc.

**LE JOUR
de la
NUIT**



Localisation
Territoire Parc

Partenaires techniques

ANPCEN, Syndicats d'énergie du territoire (syndicat de la Diège, SEHV, SDEC23)

Partenaires financiers

Europe (FEDER ITI), Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer, ADEME, Région Nouvelle-Aquitaine

Affiche Jour de la Nuit 2016 - © PNR



Atelier technique «Eclairage public» 6 octobre 2016 à Meymac - © PNR



L'éclairage public représente
20% des dépenses énergétiques
communales.

Dispositif OPAFE : Opération Programmée d'Aménagement Foncier et Environnementale

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientation 5
Mesure 22



Localisation

Territoire Parc étendu aux communes
du contrat territorial Chavanon

Partenaires techniques

Professionnels de l'amont, dont notamment les gestionnaires et les pépinières.
Le comité de suivi et de programmation est constitué du Conseil de Valorisation de l'Espace Rural du Millevaches (CVERM), DREAL, DRAAF, DDT, CT, CNPF, ONF, Région, Agence de l'eau Adour-Garonne, Chambres d'agriculture et communes concernées.

Partenaires financiers

Région Nouvelle-Aquitaine et Agence de l'eau Adour-Garonne



Ce dispositif ouvert depuis 2012 a évolué et permet d'accompagner les propriétaires forestiers sur différents itinéraires sylvicoles au travers des 4 mesures suivantes :

- renouvellement d'une futaie résineuse par régénération naturelle
- irrégularisation de peuplements forestiers
- amélioration des peuplements feuillus et de pins
- reboisement diversifié de coupes rases résineuses

En 2016, le périmètre d'intervention a été étendu sur le territoire du Chavanon et les tous premiers dossiers ont pu être constitués. 5 dossiers ont été instruits et concernent une surface de plus de 20ha.

Certains dossiers ont aussi fait l'objet d'un accompagnement paysager du fait d'une sensibilité forte.

Parcelle en cours d'irrégularisation accompagnée dans le cadre du dispositif OPAFE qui a aussi été utilisée comme support de formation par l'association ADAF - © PNR



Axe 2 - Millevaches, territoire en transition

50 dossiers

232 hectares

312 273 euros de travaux

121 618 euros d'aide sollicités

Soit une aide moyenne de
524 euros / ha et de **2 432** euros par dossier soutenu

Pour en savoir +
[www.pnr-millevaches.fr/
Aides-forestieres-2015-2017](http://www.pnr-millevaches.fr/Aides-forestieres-2015-2017)

Le Parc se bouge pour la mobilité durable

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientation 6
Mesure 31

Dans le cadre de son Plan Climat-Energie Territorial (PCET), le Parc développe des actions en faveur de la mobilité durable. La poursuite du projet « Du Jus Dans Les Pédales » a permis de sensibiliser 23 femmes et 8 hommes âgés de 10 à plus de 60 ans par l'emprunt de vélos à assistance électrique, ainsi 3188 km parcourus ou une moyenne de 86 km par emprunt.

Lors de Semaine de la Mobilité du 16 au 22 septembre, le Parc et l'Association Energie Pour Demain ont réalisé des animations dans 5 écoles du territoire soit plus de 300 personnes directement sensibilisées (jeu coopératif Opti'move et Défi Térap créé par le Parc). Cette semaine, propice à de nouvelles initiatives, a été clôturée par la participation du Parc à la Fête de la Montagne Limousine avec un stand mobilité durable.

Enfin, le Parc a réalisé une analyse des déplacements de ses agents qui montre des résultats encourageants puisque plus de la moitié de l'équipe effectue le trajet domicile-travail en co-voiturage. Des évolutions et de nouvelles actions ont émergé pour favoriser cette mobilité durable : faciliter et favoriser le covoiturage intra-entreprise ; déployer une proposition de télétravail ; augmenter l'usage de la lon ; proposer l'accès à 2 VAE aux employés en hors-saison ; organiser du covoiturage en amont des réunions ; développer la téléconférence et la visioconférence.

Défi Térap à l'école de Meymac - © PNR



Partenaires techniques

Energies Pour Demain, IPAMAC, CGET

Partenaires financiers

Europe, ADEME, Région Nouvelle-Aquitaine, TEPCV

Acteurs «écomobiles» - © PNR



Pour en savoir +

- www.pnr-millevalches.fr/-Vers-de-nouvelles-mobilites-
- [Rapport de stage Elsa Guilleron \(sur demande\)](#)

Finalisation de l'action de concours design bois local dans l'ameublement et l'agencement

Boislum en partenariat avec le PNR Périgord-Limousin et le PNR de Millevalches ont lancé un appel à projets sur le design en bois local dans l'ameublement. 7 entreprises limousines ont répondu dont 3 situées sur le PNR, à savoir: Ambiance Bois (Faux-la-Montagne), DIADELLOS (Felletin), Antoine MAZURIER (Felletin).

Pour rappel, cette démarche s'est déroulée selon les étapes suivantes :

- mars et avril 2015, appel à manifestation
- été 2015, diagnostic des entreprises (rencontre, définition des attentes) réalisé par BOISLIM et les PNRs concernés
- septembre à octobre 2015, organisation de sessions de formation à destination des entreprises
- septembre à novembre 2015, travail design entre entreprises et étudiants du centre LOEWY, excepté pour l'entreprise DIADELLOS (Felletin) qui a été accompagnée par Code Maker, centre de co-conception, pour une approche de commercialisation et positionnement stratégique de l'entreprise
- février- mars 2016, réalisation des prototypes

L'action 2016 s'est poursuivie par une action de communication: réalisation de bannières et exposition des prototypes des entreprises dans 3 lieux: Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière (CIAP), Le Phare de Limoges et la BFM de Limoges.

Une année animée pour le programme « Retrouvons Ensemble le Goût des Aliments Locaux »

REGAL, « Retrouvons Ensemble le Goût des Aliments Locaux », est un programme piloté par le Parc naturel régional de Millevalches qui regroupe des animations et formations sur le thème de l'alimentation locale et décliné en trois volets :

- Sensibiliser la population, et en particulier les jeunes, aux avantages d'une alimentation locale et de qualité ;
- Rendre accessibles les produits locaux à tous (via les épiceries, les restaurants...);
- Accompagner et former les acteurs de la restauration collective.

En 2016, un programme d'animation copieux s'est décliné tout au long de l'année afin de toucher les publics concernés par l'opération à savoir: les consommateurs, les producteurs, les acteurs de la restauration collective et le monde enseignant.

Formation «cantine» à Eymoutiers © PNR



Spectacle Humani théâtre à Bugeat © PNR



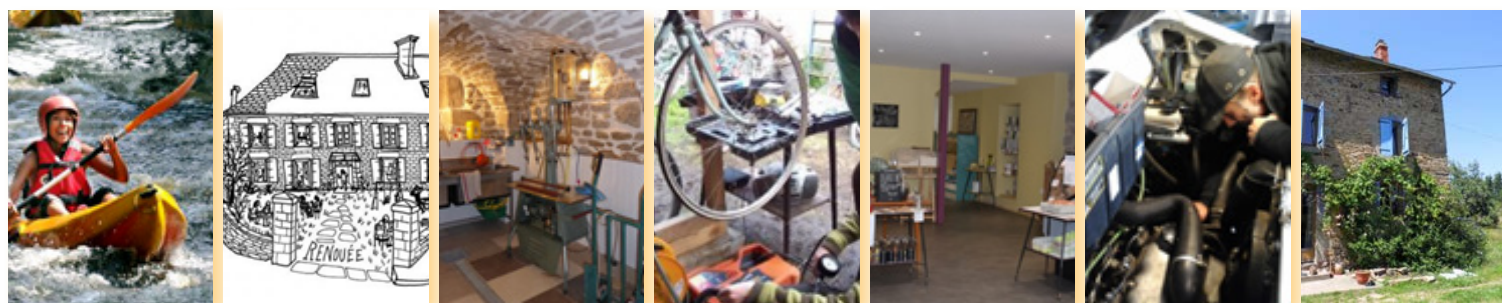
7 projets pour «Entreprendre autrement» en 2016

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin s'est engagé à encourager les activités relevant de l'économie sociale et solidaire sur son territoire. Pour cela, il porte depuis 2010, avec le soutien financier de la Région, un appel à projets destiné à accompagner les personnes, les associations ou les entreprises qui veulent créer ou développer des activités économiques se reconnaissant dans les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Issues de réflexions collectives et mues par des valeurs de solidarité et d'éco-responsabilité, ces activités économiques sont génératrices de lien social et apportent une réponse adaptée aux besoins du territoire. Elles participent au développement local, tant par leur nature que par la démarche collective ou participative qu'elles mettent en œuvre. Elles constituent une source d'expérimentation, d'innovation et d'attractivité dans le droit fil des valeurs portées par les Parcs naturels régionaux.

En 2016, ils ont été 7 bénéficiaires :

- le Canoë-Kayak club d'Eymoutiers ;
- la Bascule à Gentioux ;
- la Bière en chantier à Gentioux ;
- la ressourcerie Court-circuit à Felletin ;
- l'Epicerie Pel-Mêl à Meymac ;
- le Garage associatif et solidaire en Limousin (GASEL) à Lacelle ;
- l'association « Les Sauvageons » à Sainte-Anne - Saint-Priest.



Une Charte forestière pour Millevaches

L'élaboration de sa charte forestière de territoire (diagnostic territorial, orientations, plan pluriannuel d'actions) a permis au Parc de définir une stratégie forestière partagée par le plus grand nombre. Sa réalisation nécessite la mise en œuvre d'une animation constante.

La charte forestière (CFT) est un outil de développement territorial durable qui doit intégrer une approche multi-fonctionnelle :

- économique : soutenir les entrepreneurs de travaux forestiers, développer la transformation sur le territoire et la mobilisation du bois...;
- social : accueil du public en forêt, perception du public envers la forêt...;
- environnemental : amélioration des exploitations forestières, gestion durable.

Le Parc a réuni le 9 septembre 2016, sous la Présidence de Philippe CONNAN, les acteurs principaux de la filière forêt-bois du territoire, les représentants de l'Etat et de la Région.

Née d'une longue concertation cette deuxième Charte forestière de territoire affiche une ambition marquée visant à réconcilier la filière forêt- bois, les acteurs et habitants du territoire. L'enjeu pour les six ans à venir est d'œuvrer ensemble « Pour de meilleures acceptation et compréhension locales de la forêt ». Pour ce faire, un programme d'actions multi partenarial sera conduit jusqu'en 2020.

Douze partenaires se sont distingués en tant que signataires. Ces derniers se sont engagés à poursuivre la réalisation d'actions de la charte forestière. Par ordre d'apparition dans la charte, les signataires sont : l'Office National des Forêts, l'association des communes forestières le Centre National de le Propriété Forestière du Limousin, le GDF du Plateau de Millevaches, les 3 coopératives forestières Coopérative Forestière Bourgogne Limousin, Alliance Forêt Bois, UNISYLVA, le syndicat des pépiniéristes du Limousin, l'interprofession BOISLIM, le lycée forestier de Meymac, la cité scolaire LOEWY (cet établissement connu au plan national, basé à La Souterraine, forme aux arts appliqués et au Design) et enfin la plate-forme bois d'Egletons. Le territoire de Millevaches dispose d'une très grande ressource en bois avec un taux de boisement de plus de 50% permettant l'emploi de plus d'un millier de personnes (filiale amont-aval). La forêt du plateau présente une diversité remarquable au travers de ses espèces (ex : chouette de Tengmalm) et de ses habitats (ex : Hêtraie à Houx) qu'il faut conserver.

Mais concrètement... A terme, la charte permet la mise en œuvre d'un programme d'actions élaboré autour de problématiques forestières reconnues localement. Des actions précises voient alors le jour sur le même principe que d'autres actions menées par le Parc telle la mise en place de chantiers tests sylvicoles.

Les actions : aides forestières à destination des propriétaires forestiers, conception et design de mobilier en bois local, constitution d'un groupe de consommateurs « bois buche », utilisation du bois local dans les projets de rénovation et construction publics (partenaires URCOFOR, BoisLim), désignation et formation d'élus référents bois-forêt.

AXE 3

MILLEVACHES,

TERRITOIRE PARTICIPATIF ET OUVERT SUR L'EXTÉRIEUR



Axe 3 - Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur

Promouvoir et partager un territoire attractif et innovant

Orientation 7. Transmettre les savoirs du territoire

Mesure 32 - Concevoir un programme éducatif territorial

Mesure 33 - Conforter le réseau des sites d'interprétation et de visites

Mesure 34 - Concourir à la formation des acteurs du territoire

Orientation 8. Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire

Mesure 35 - Partager l'accès à la culture et faciliter la création

Mesure 36 - Organiser la communication

Mesure 37 - Favoriser le lien social par des coopérations locales

Mesure 38 - Développer les coopérations

« Les circuits-courts dans tous leurs états ! » Journée de restitution à la Maison du Parc	32
Balisage de sentiers et conception de Rando-fiches : Massif des Agriers et de la forêt de Châteaouvert	33
Le Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT)	34
Les médias locaux, partenaires privilégiés de la communication de proximité	35
La Maison du Parc : lieu d'accueil du public	36
Le bilan de l'axe 3, c'est aussi...	37

« Les circuits-courts dans tous leurs états ! »

Journée de restitution à la Maison du Parc

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientations 7, 2
Mesures 32, 20



Partenaires techniques

Education Nationale et enseignants,
Institut d'Etudes Occitanes, CAUE de la Creuse,
Cité des Insectes, Compagnie de spectacle Amaran-
tante, Clau del País (Pôle culturel de Meymac)

Partenaires financiers

Europe (FEDER), ADEME, Région Nou-
velle-Aquitaine

Pour l'année scolaire 2015-2016, le PNR de Millevaches en Limousin a expérimenté un appel à projets thématique auprès des écoles de son territoire, visant l'émergence et l'élaboration de projets pédagogiques co-construits avec les enseignants. Cette démarche permet d'adapter les projets aux attentes des enseignants, et de s'inscrire au mieux dans les projets d'école.

C'est le thème « Les circuits-courts dans tous leurs états ! » (alimentation, production bois, construction, éco-circulation...) qui a été choisi.

Trois classes se sont lancées dans l'aventure. Deux écoles ont travaillées sur le jardin, et une sur les matériaux de construction du bâti en circuits courts.

Afin de favoriser les échanges et les rencontres, et profitant du site d'accueil de la Maison du Parc, une journée de restitution a été organisée le lundi 27 juin à Millevaches. Ainsi, une cinquantaine d'élèves ont pu, à tour de rôle présenter leurs projets (film d'animation, jeux, expositions...) avant de s'installer dans la prairie pour profiter d'un spectacle sur le thème du jardin. Une expérience réussie à renouveler !

Présentation des projets par les enfants des écoles primaires - © PNR



Spectacle « Chenille Mon Amour »
à la Maison du Parc - © PNR



Pour l'année scolaire 2015-2016 :
365 élèves sensibilisés aux circuits-courts :

269 élèves (**15** classes) de 11 écoles primaires du territoire
(Le Lonzac, Treignac, Tarnac, Felletin, Le Monteil-au-Vicomte,
La Nouaille, Flayat, St Marc-à-Frongier,
Gentioux- Pigerolles, Sussac, Nedde)

96 élèves de **3** collèges (Felletin, Crocq, Merlines)

Le Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT)



Localisation
Territoire Parc

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientation 8
Mesure 35

Partenaires techniques

Région Nouvelle-Aquitaine, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine

Partenaires financiers

Région Nouvelle-Aquitaine, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine

Axe 3 - Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur

Le PACT est un programme d'accompagnement qui permet au Parc de développer une politique culturelle territorialisée. Sous la forme de 2 appels à projet par an, ce programme est mené par le PNR de Millevaches en Limousin dans le cadre d'un partenariat technique et financier avec la Région et la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Le PACT vise à dynamiser le territoire, en termes d'activité économique, de maintien de l'emploi, de lien social... Il s'agit de faciliter l'accès à la culture pour toutes les populations en contribuant à l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie. Le PACT poursuit également l'objectif de conforter et de professionnaliser les artistes.

En 2016, ce sont 25 projets qui ont pu être accompagnés par le PACT. Les porteurs de projet (associations, collectivités et entreprises) mettent en œuvre sur le territoire des projets qui mêlent et croisent diverses disciplines, investissent de nouveaux espaces, valorisent le patrimoine et les savoir-faire du territoire... A l'image de l'association « Emile a une vache » en collaboration avec l'artiste Julie Navarro qui, avec le projet « Droséra - La tentation du paysage », a donné lieu à des événements multiformes touchant des publics divers dont des collégiens. Ou encore la programmation de l'association 7AC qui propose dans le cadre du festival « Souffleurs de Terre » des représentations musicales, théâtrales et poétiques.

Exposition au Château de l'île de Vassivière,
Projet Droséra porté par Emile a une vache - © S Noquet



ISTMO, duo flamenco, à Rempnat organisé par l'association 7AC
© JC Guilloux



Pour en savoir +
www.pnr-millevaches.fr/Projet-Artistique-et-Culturel-de

Les médias locaux, partenaires privilégiés de la communication de proximité



Partenaires techniques
Radio Vassivière, Télé Millevaches

Référence Charte
du Parc 2018-2033
Orientation 8
Mesures 36, 37

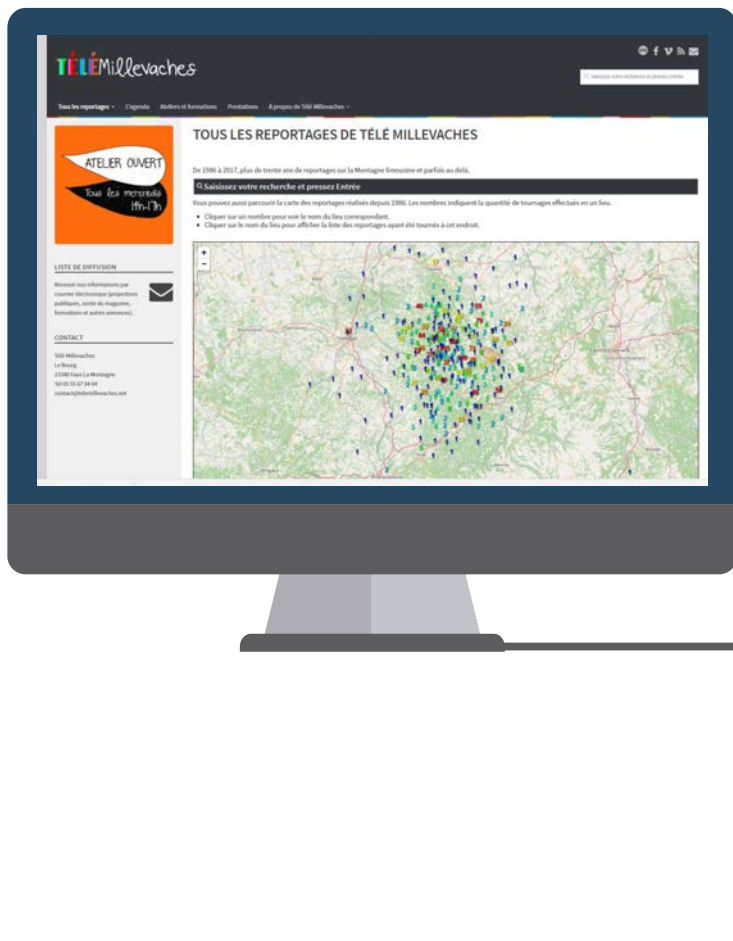
Qualifiés de médias de proximité, Radio Vassivière et Télé Millevaches sont des acteurs locaux incontournables de notre quotidien.

Les deux associations ont des préoccupations communes avec le Parc : renforcer le lien social, améliorer l'image du territoire Millevaches, faciliter l'accessibilité à l'information et à la culture, participer à l'éducation au territoire, le rendre attractif et permettre aux habitants de se l'approprier... Il était donc tout naturel de reconduire pour l'année 2016 les partenariats qui lient le PNR et les deux associations.

Télé Millevaches a mis en ligne son nouveau site internet qui permet la consultation et l'utilisation de ses archives. Près de 30 ans de vidéos du territoire ! C'est une tranche de l'histoire du Parc qui est maintenant accessible à tous. Ce fond audiovisuel vient alimenter les outils de compréhension du territoire.

Média historique du territoire, Radio Vassivière s'est doté fin 2016 d'un nouveau local à Meymac. Munis de deux studios et de deux fréquences, la radio a augmenté sa couverture.

Partenaires financiers
Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Creuse, Communes et Communautés de Communes



La Maison du Parc : lieu d'accueil du public

Référence Charte du Parc 2018-2033
Orientation 7
Mesure 33

Axe 3 - Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur

La saison 2016 de la Maison du Parc à Millevaches a été un joli succès puisque entre mai et septembre plus de 2700 personnes ont passé ses portes. Une hausse de la fréquentation a été observée lors des vacances d'été avec un très net pic entre le 1^{er} et le 15 août (712 personnes). L'accueil était assuré sept jours sur sept entre le 15 juin et le 15 septembre.

La large majorité des visiteurs sont à la recherche d'information de type touristique (sites à visiter, restauration et hébergement). De nombreux randonneurs passent également par la maisonnette.

Le circuit le plus fréquenté est celui du Sentier du Puy des Pouges (5.5 km). Les randonneurs les plus avertis se dirigent vers les Oussines et le Longeyroux.

Quant à la partie «boutique», le total des ventes réalisé sur cette période s'élève à 4 537,10€. Les confitures de Myrtilles sont les articles qui se vendent le plus vite! Les randonneurs confirmés sont souvent intéressés par le guide Chamina.

La nouveauté de la saison 2016 était l'arrivée du géocaching à la Maison du Parc avec Terra Aventura qui a construit un itinéraire autour de la Maison. La cache a été découverte près de 250 fois cette année.

Huit animations ont été organisées dans le cadre des «rendez-vous de la Maison du Parc» rassemblant 200 personnes: découverte floristique, balade contée et observation du ciel étaient au programme.

Nuit des étoiles à Millevaches avec l'ADAES - © PNR



Pour en savoir +
www.pnr-millevaches.fr/-La-Maison-du-Parc-outil-de-



Partenaires techniques

Les accompagnateurs de la Montagne limousine, Terra Aventura, Quartier Rouge

Partenaires financiers

Europe (FEADER), Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Corrèze

Aménagement extérieur de la Maison du Parc - © PNR



Programme d'animation «Les Rendez-vous de la Maison du Parc» - © PNR

Programme d'animation «Les rendez-vous de la Maison du Parc» 2016

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Les rendez-vous de la Maison du Parc

samedi 9 JUILLET Découverte du ciel d'été RV à 21h à la Maison du Parc à Millevaches	mercredi 13 JUILLET Balade contée RV à 14h30 à la Maison du Parc à Millevaches
dimanche 24 JUILLET Balade et visite de ferme au Puy des Pouges RV à 11h à la Maison du Parc à Millevaches (retour à 17h)	jeudi 28 JUILLET Sur le chemin des Fées RV à 15h30 à la Maison du Parc à Millevaches (retour à 17h30)
dimanche 14 AOÛT L'Etang des Oussines RV à 14h à la Maison du Parc à Millevaches (retour à 17h30)	jeudi 18 AOÛT Plantes sauvages comestibles RV à 16h à la Maison du Parc à Millevaches (retour à 18h30)
mercredi 10 AOÛT Contes à manger RV à 20h à la Maison du Parc à Millevaches	jeudi 25 AOÛT Visite gratuite au potager et la découverte des marmelades herbées RV à 17h30 à la Maison du Parc à Millevaches (retour à 19h)

Animations gratuites.
Partenariat avec l'Observatoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin - 05 55 96 97 00.
Pour chaque des visites, pensez à porter une tenue adaptée à l'activité et aux conditions météorologiques.

Le bilan de l'axe 3, c'est aussi...

Le programme d'animation grand public a séduit !

Conformément aux orientations inscrites dans sa charte, le Parc développe une stratégie d'animation et de découverte du territoire. Pour la 7^e année, il a été envisagé de mettre en avant une thématique à travers les animations de sensibilisation grand public. Habituellement, le thème suivi est le fil conducteur proposé par l'Organisation des Nations Unies, qui était pour 2016 : les Légumineuses.

La commission Education avait pour objectif de déterminer le thème du programme d'animation grand public 2016. Le thème des Légumineuses est apparu à tous comme spécifique et restrictif.

Il a donc été décidé de suivre deux thèmes :

- Les légumineuses : lien avec les régimes alimentaires d'autrefois, la présence forte de certaines légumineuses sur le Parc comme le genêt par exemple ;
- Les circuits-courts dans tous leurs états ! : en lien avec d'autres actions de sensibilisation du Parc comme le Programme REGAL et les « Classes Parc ».

Au fil des années le Parc se donne de plus en plus de visibilité à travers ses programmes d'animation spécifiques: « Les Mercredis des Monédières », « Les vendredis des Agriers-Châteauvert » et « Les Rendez-vous de la Maison du Parc ».

Ainsi, de juin à octobre 2016, 57 animations à la découverte des patrimoines ont profité à plus de 1000 habitants et visiteurs de passage sur 32 communes du Parc.

Animations grand public © OT Vassivière, C. Ballot & CPIE 23



Les villes-portes: promouvoir et valoriser leur statut et élaborer des projets communs.

Les villes-portes définies dans la précédente charte, sont les centres des bassins de vie internes au territoire qui rayonnent sur une grande partie de celui-ci en termes d'attractivité, de présence de commerces et services ; ils sont les avant-postes du Parc, et des lieux de présence et d'animation permanente, en ce sens ils assurent une visibilité du Parc auprès des populations et des visiteurs.

Des réunions de travail ont été initiées afin de définir leur rôle avec les 4 communes pouvant répondre aux critères de classement en «ville-porte», il s'agit de :

- Felletin, la porte nord-est, associée à la thématique du bâti et de l'entrée nord du plateau, en provenance de Guéret et Aubusson ;
- Eymoutiers, la porte nord-ouest, entrée en provenance de Limoges, accès à Vassivière ;
- Meymac, la porte sud, centrée sur la thématique de l'histoire du plateau avec le pôle culturel et le Musée Vazeilles, accès depuis Ussel et l'Auvergne ;
- Treignac, la porte sud-ouest, ouverte vers le massif emblématique des Monédières. Cette nouvelle ville porte est proposée comme entrée sud-ouest en provenance de la Préfecture Tulle et de l'autoroute A20. Sa taille et sa qualité patrimoniale justifient ce classement.

Les 4 villes-portes: Eymoutiers, Felletin, Meymac et Treignac © Lauliac & PNR



LA VIE DU SYNDICAT

Les instances du Parc	39
Mouvements des instance du Parc	40
Mise en place d'une gouvernance nouvelle	41
Finances	42
Les Marchés publics	45
Ressources humaines	46
D'une charte à l'autre...	47
La Communication : informer, partager, animer	48
La Fédération des Parcs : à nos côtés tout au long de l'année	52



4 mars

22 mars

Bureau syndical

Comité syndical, installation de nouveaux délégués

<i>Geneviève BARAT</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Eric CORREIA</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Philippe NAUCHE</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Pascal CAVITTE</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Alain DARBON</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Gérard VANDENBROUCKE</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Laurent LENOIR</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>François VINCENT</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Jérôme ORVAIN</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Françoise BEZIAT</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Cyril VICTOR</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Christophe PATIER</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Marie-Claude LAINEZ</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Agnès TARRASO</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Vincent GERARD</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Huguette TORTOSA</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Andréa BROUILLE</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Reine-Marie WASZAK</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Mireille VOLPATO</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Benjamin DELRIEUX</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Auréli THOMASSON-BERNIER</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Béatrice GENDREAU</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Jean-Pierre RAYNAUD</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Mümine OZSOY</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Guillaume GUERIN</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Martine MOGA</i>	<i>Région Nouvelle-Aquitaine</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Stéphane CAMBOU</i>	<i>Peyrat-le-Château</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Martine BENOIT</i>	<i>Peyrat-le-Château</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Françoise SAGAN</i>	<i>Toy Viam</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Danielle TERRACOL</i>	<i>Toy Viam</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Michèle BATTUT</i>	<i>Communauté de communes de Bourgneuf - Royère-de-Vassivière</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Roland VERGER</i>	<i>Saint-Gilles-les-Forêts</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Céline PENICAUD</i>	<i>Saint-Gilles-les-Forêts</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Fabienne GARNERIN</i>	<i>Meymac</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Bruno GRATIA</i>	<i>Meymac</i>	<i>Suppléant</i>

22 mars

Élections du Bureau restreint

<i>Philippe CONNAN</i>	<i>Président</i>
<i>Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD</i>	<i>Vice Présidente</i>
<i>Geneviève BARRAT</i>	<i>Vice Présidente</i>
<i>Christophe ARFFEUILLE</i>	<i>Vice Président</i>
<i>Jérémy SAUTY</i>	<i>Vice Président</i>
<i>Catherine MOULIN</i>	<i>Vice Présidente</i>
<i>Fabienne GARNERIN</i>	<i>Vice Présidente</i>
<i>Gérard PONS</i>	<i>Vice Président</i>
<i>Bernard POUYAUD</i>	<i>Secrétaire</i>
<i>Jérôme ORVAIN</i>	<i>Secrétaire</i>

Comité syndical du 22 mars 2016 à Meymac - © PNR



22 avril

Bureau syndical

22 avril

Comité syndical, installation de nouveaux délégués

<i>Alain SAGE</i>	<i>Communauté de communes de Vézère-Monédières</i>	<i>Suppléant</i>
-------------------	--	------------------

3 juin

Bureau syndical

24 juin

Comité syndical, installation de nouveaux délégués

<i>Jean-Louis FAURE</i>	<i>Darnets</i>	<i>Titulaire</i>
-------------------------	----------------	------------------

5 juillet

Bureau syndical

13 septembre

Bureau syndical

27 octobre

Bureau syndical

13 décembre

Bureau syndical

19 octobre

Comité syndical, installation de nouveaux délégués

<i>ROUGERIE Christine</i>	<i>Combressol</i>	<i>Titulaire</i>
<i>ABBATE Olivier</i>	<i>Combressol</i>	<i>Suppléant</i>
<i>FAUGERAS Noël</i>	<i>Communauté de communes de Ventadour</i>	<i>Suppléant</i>
<i>ESTRADE Gilles</i>	<i>Sarran</i>	<i>Suppléant</i>

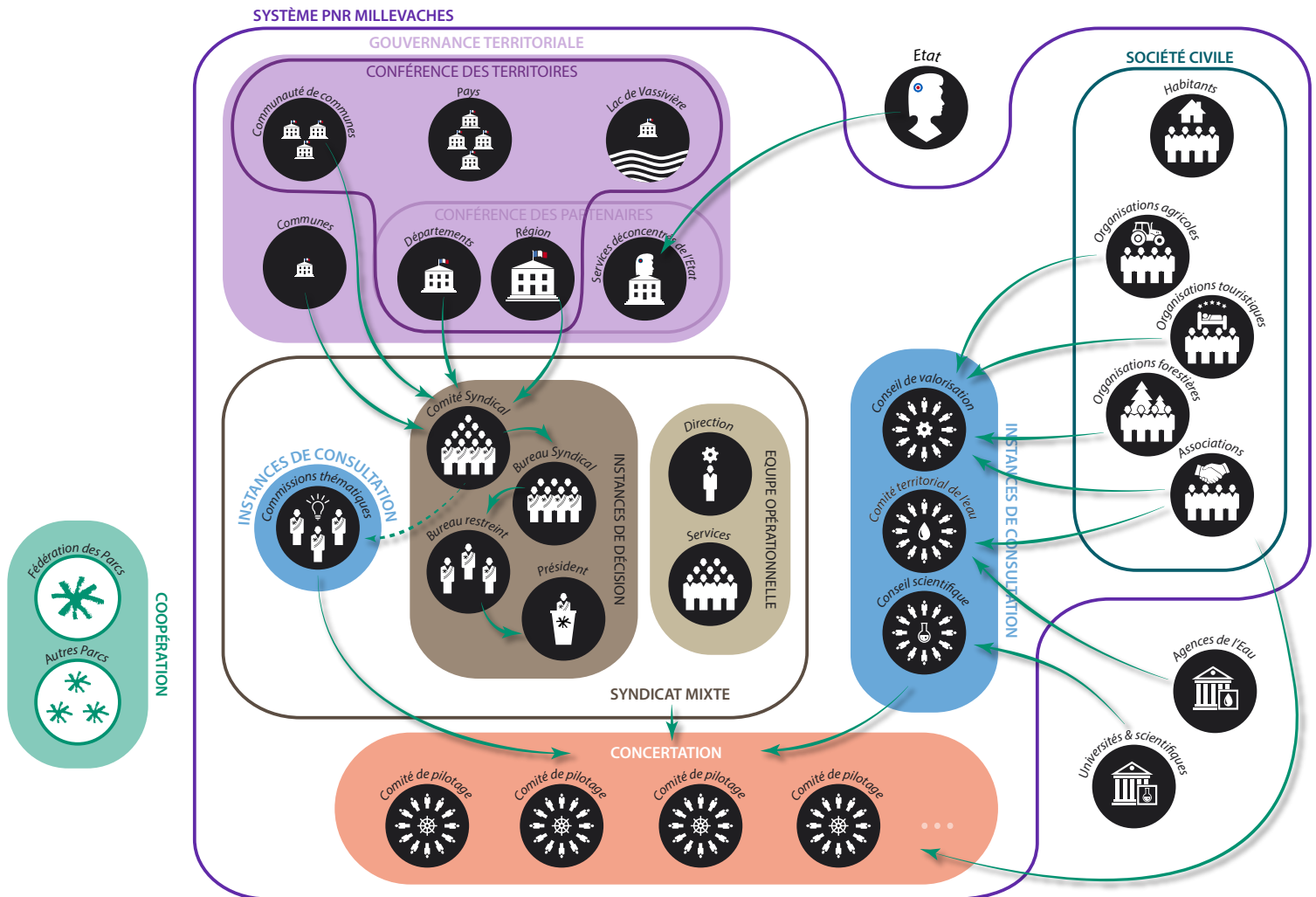
Mise en place d'une gouvernance nouvelle

Philippe Connan, Président du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, élu en mars 2016 a mis en place une gouvernance partagée avec :

- des élus référents thématiques sur les différentes mesures du projet de charte de Parc
- des élus ambassadeurs du Parc par grands secteurs géographiques du territoire

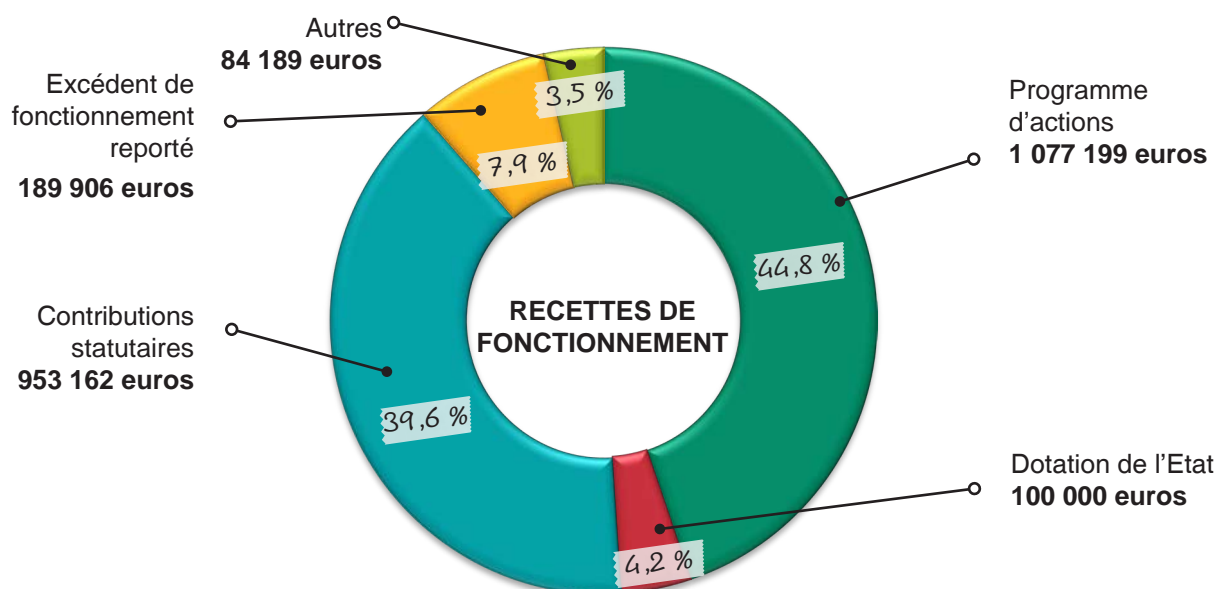
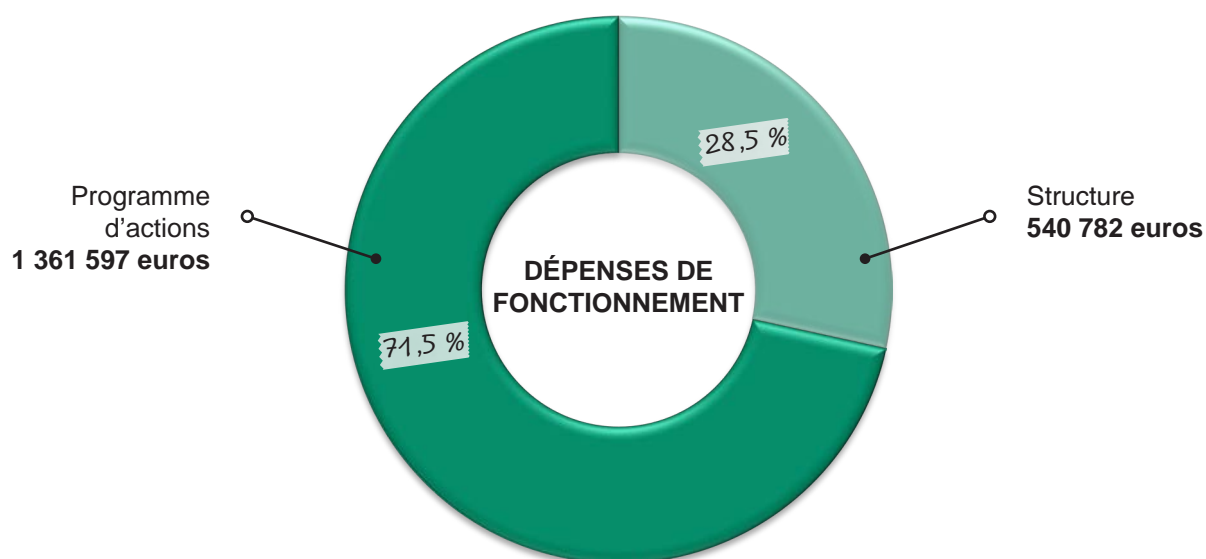
Cette organisation permet une plus grande représentativité du PNR. Ainsi sur le dernier semestre 2016, les élus ont en effet assuré plus de 200 réunions. Une rencontre mensuelle leur permet en dehors des instances statutaires d'échanger, partager et faire un point d'avancement des dossiers.

Le schéma de la gouvernance du Parc - extrait du Projet de Charte - © PNR

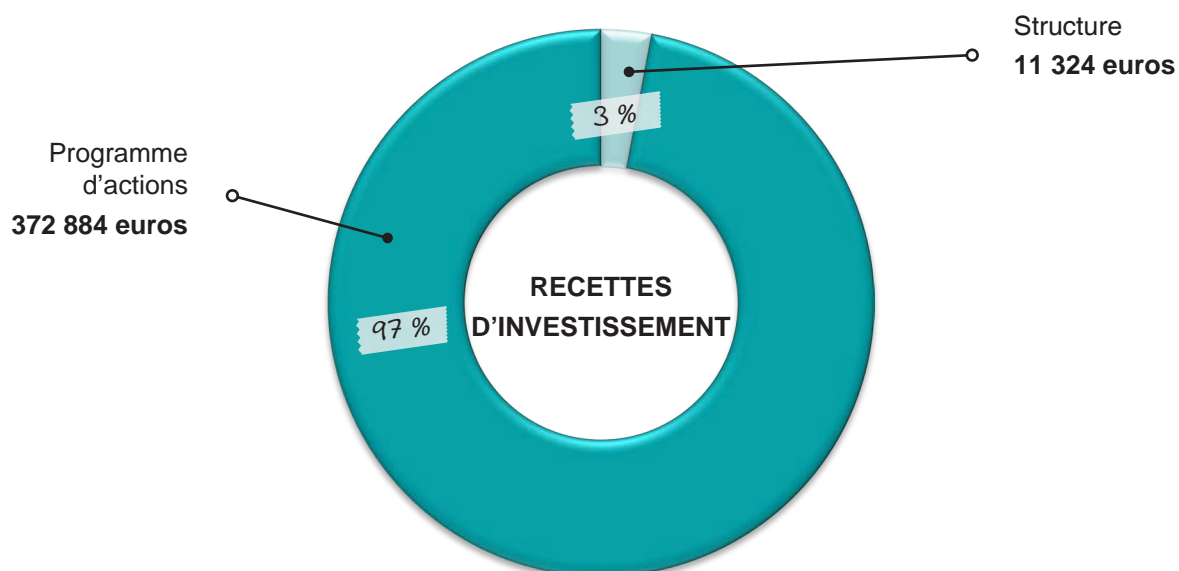
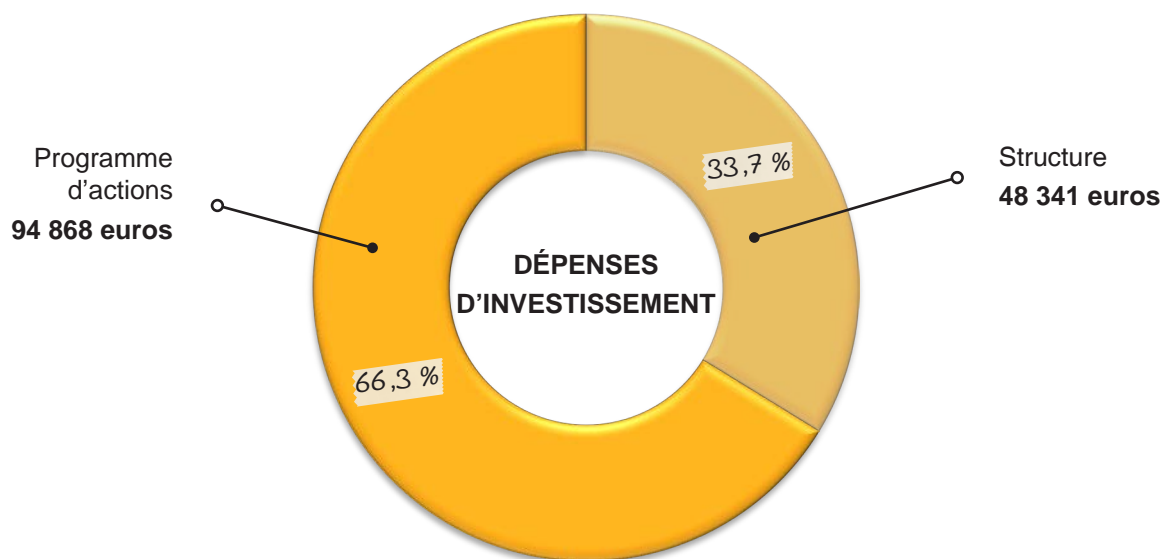


Compte administratif 2016 :

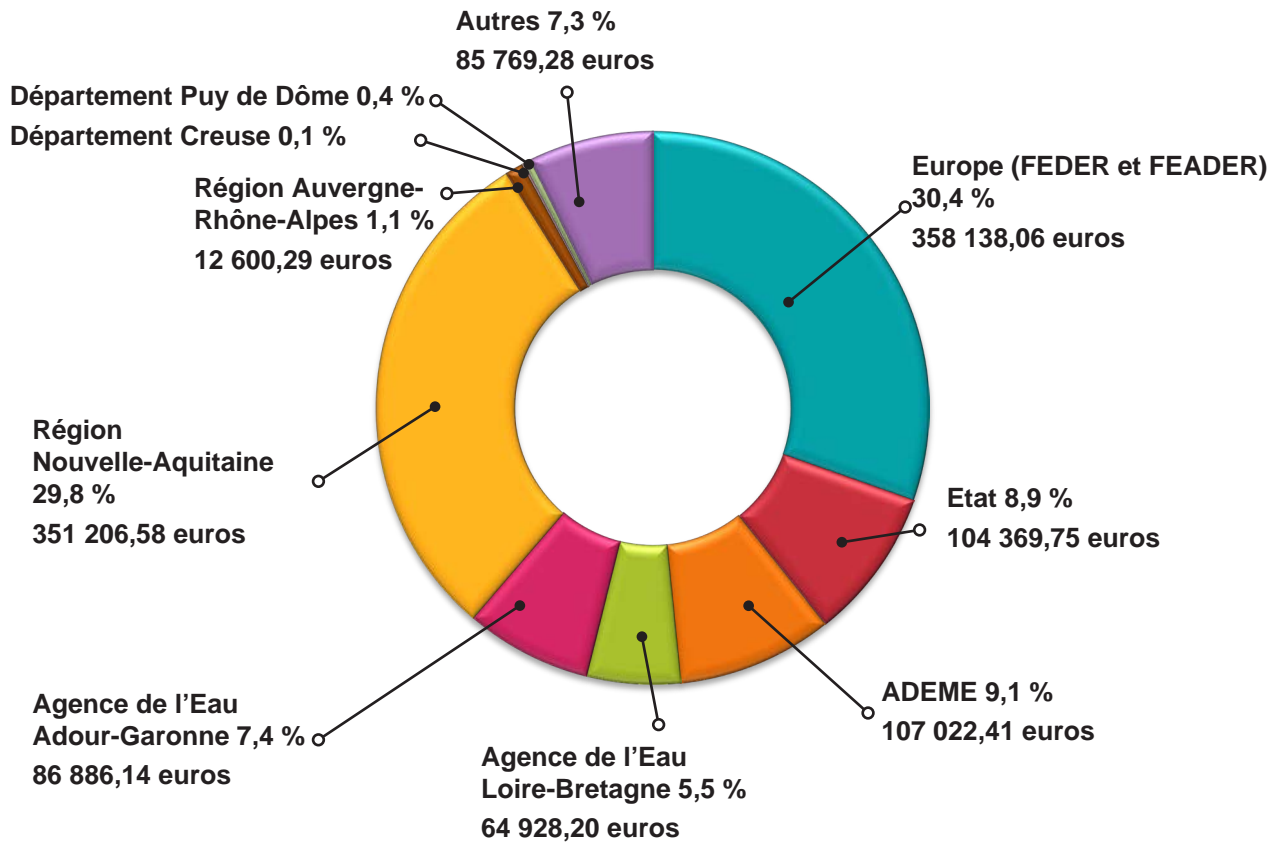
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 - Charges à caractère général	530 221,49 €	002 - Résultat d'exploitation reporté	189 906,28 €
012 - Charges personnels	1 165 003,45 €	013 - Atténuation de charges	49 403,46 €
65 - Autres charges de gestion courante	101 469,84 €	70 - Ventes de produits	31 560,22 €
66 - Charges financières	5 370,44 €	74 - Dotations, subventions, participations	2 130 361,07 €
67 - Charges exceptionnelles	3 245,59 €	77 - Produits exceptionnels	3 224,87 €
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	97 067,91 €		
TOTAL	1 902 378,72 €		2 404 455,90 €



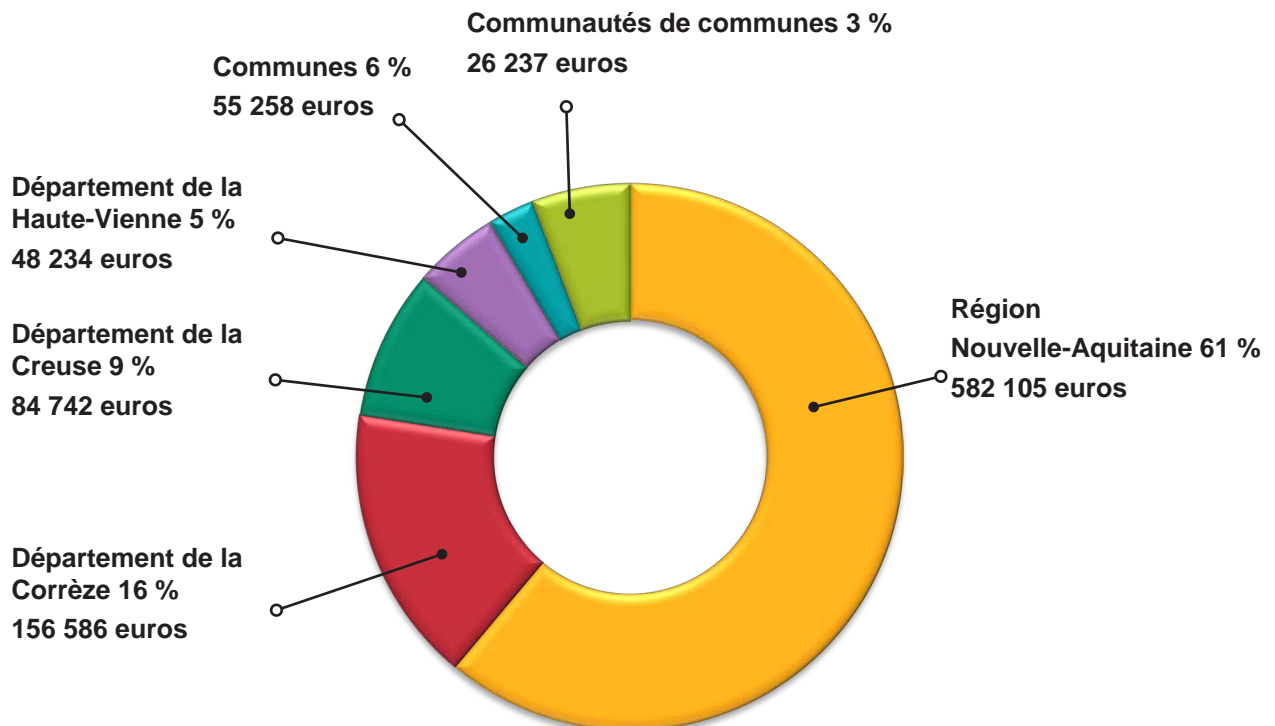
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
21 - Immobilisations corporelles	36 341,08 €	10 - Dotations, fonds divers (FCTVA)	275 816,06 €
23 - Immobilisations en cours (2313 - construction - Maison du Parc)	257,14 €	13 - Subventions d'investissement (Maison du Parc)	11 324,28 €
16 - Emprunts et dettes assimilées (Maison du Parc)	12 000,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	97 067,91 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	94 611,51 €	041 - Opérations patrimoniales	257,14 €
TOTAL	143 209,73 €		384 465,39 €



DÉTAIL DES RECETTES SUR OPÉRATIONS :



DÉTAIL DES RECETTES STATUTAIRES :



Les Marchés publics

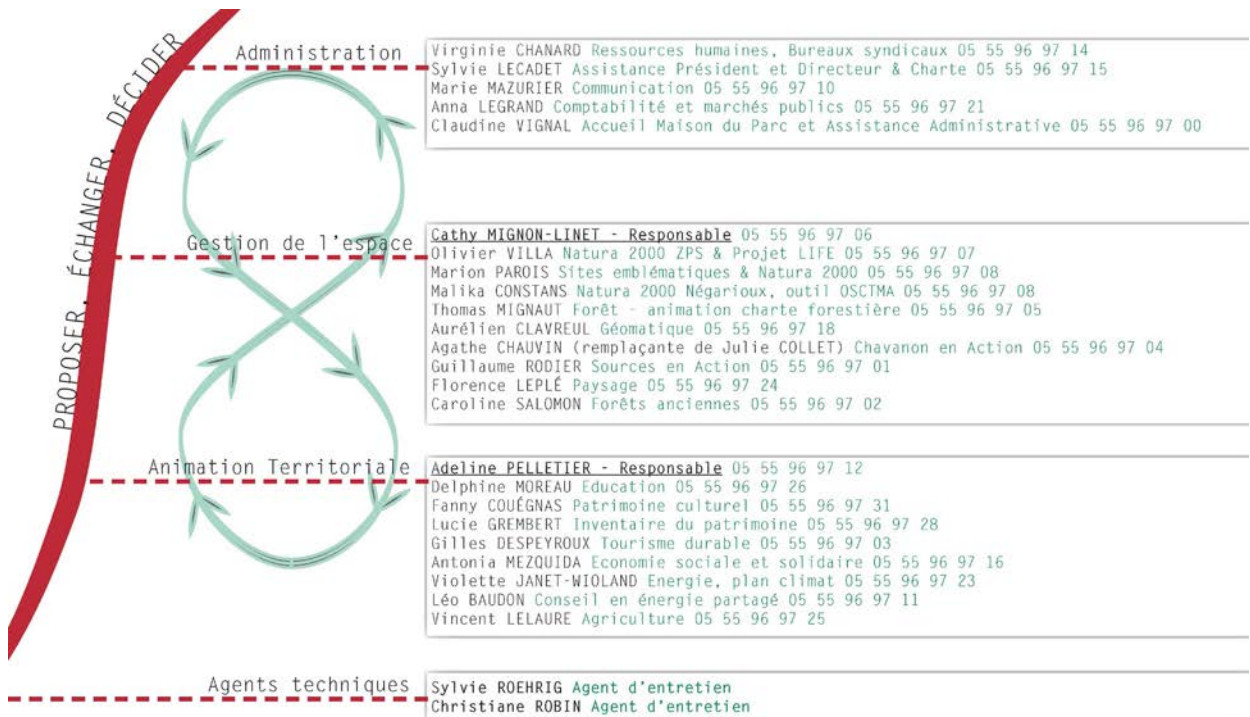
OBJET	NOM DU TITULAIRE	MONTANT	DATE DU MARCHÉ
<i>Suivi de la qualité des masses d'eau - Indicateurs de suivi physico-chimique 2016-2019 – Contrat territorial Chavanon en action</i>	ASCONIT CONSULTANTS (sous-traitance CARSO)	32 779,20	03/05/2016
<i>Réalisation de films de présentation d'animations NATURA 2000</i>	Télé Millevaches	11 622,00	28/07/2016
<i>Réalisation de cartographies des végétations - Massifs forestiers anciens, potentiellement anciens ou forêts de gorges</i>	Office National des Forêts (sous-traitance Conservatoire botanique national du Massif central)	100 720,00	24/06/2016
<i>Suivi temporel des oiseaux communs dans le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin - Inventaires 2016, 2017 et 2018</i>	SEPOL (Société pour l'Etude et la Protection des Oiseaux en Limousin) pour les 2 lots	47 479,50	Lots 1 et 2 : 16/06/2016
<i>Déploiement du projet « DU JUS DANS LES PEDALES »</i>	SARL ENCOR'AISE	31 781,32	04/10/2016
<i>Programme REGAL 2016-2018 - Sensibilisation et formation à l'alimentation locale et aux circuits courts</i>	Lot 6 : Association Radio Vassivière Lot 7 : Groupement constitué par l'association Le Monde Allant Vers, l'association Energies pour Demain, et la SCOP Oxalis Lots 12 et 15 : association Interbio ALPC	Lot 6 : 3 700,00 Lot 7 : 11 200,00 Lot 12 : 2 988,00 Lot 15 : 18 670,00	Lot 6 : 09/12/2016 Lot 7 : 08/12/2016 Lots 12 et 15 : 07/12/2016
<i>Assurances du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin – 2017-2018</i>	GROUPAMA D'OC	12 094,52 pour 2 ans, soit 6 047,26/an	06/12/2016
<i>Création graphique 2017</i>	M. Benoît GUILLO	1 200,00 mini./10 692,00 max.	22/12/2016
<i>Impression 2017</i>	FABREGUE IMPRIMEUR SA	1 200,00 mini./40 182,00 max.	22/12/2016
<i>Journal du Parc 2017-2018</i>	Groupement constitué par Mme Emmanuelle MAYER et Mme Emilie LORDEMUS	25 250,00	07/12/2016
<i>Maintenance du parc informatique 2016-2020 – relance après déclaration de procédure infructueuse</i>	SARL ORDI CONNECT	34 848,00 pour 4 ans, soit 8 712,00/an	04/10/2016

Effectif	ETP ouverts
Titulaire de la FPT	8,51
CDD	10,6
CDI	7,07
Total agents (ETP contractuels)	26,17

Les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à **1 165 003,45 €** soit -1.9 % par rapport à 2015.

Lauréat d'un concours interne, un contractuel a été mis en stage en vue d'une titularisation et 2 personnes en CDI ont été mises en stage sur présentation aux sélections professionnelles.

Gérard JOBERTON, directeur du Parc depuis le 1^{er} juin 2007, a fait valoir ses droits à retraite au 31 décembre de l'année.



D'une charte à l'autre...

La Charte du Parc, approuvée en 2014, a pris fin le 18 mai 2016. Le processus de révision débuté depuis 4 ans, a permis la finalisation en 2016 du rapport de charte pour les 15 prochaines années. Cependant, à la suite d'une modification législative, le Parc a eu l'obligation de réaliser une évaluation environnementale afin qu'elle soit soumise au même titre que les autres documents de l'enquête publique. Ce document a été coconstruit au cours du premier semestre 2016 par les équipes du PNR et de la Région. L'enquête publique a été repoussée en 2017.

Cette période de transition a été mise à profit pour communiquer sur le bilan de la précédente charte et présenter le projet pour 2018-2033.

Un livret synthétique, bilan et projet, imprimé à 20 000 exemplaires a été diffusé dans l'ensemble des foyers du territoire.

En outre, dix rencontres en conseils communautaires au cours de l'année 2016, ont permis de présenter le projet de charte et de décliner le bilan du Parc sur 2004-2016 à l'échelle intercommunale.

10 rencontres avec les communautés de communes du territoire
20 000 exemplaires plaquette « Objectif 2028 » diffusés dans les foyers

Réunion à la Communauté de communes Creuse Grand Sud
© CC CGS



Réunion à la Communauté de communes Creuse Grand Sud
© CC CGS



Pour en savoir +

- <https://chartepnr-millevaches.wordpress.com>
- Le Livret « Objectif 2028 »

Les outils Web pour une information rapide et actualisée



PNR

La fréquentation du site est de 60 000 connexions sur l'ensemble de l'année 2016. Les rubriques les plus visitées sont celles liées à «AIMER LE PARC», partie la plus touristique du site qui permet d'orienter ses choix de visites et de découverte du territoire.

Les rubriques du site sont régulièrement mises à jour en fonction des actualités des actions.

Les informations en page d'accueil du site permettent de faire un zoom sur une opération spécifique comme un appel à projet, sur l'animation d'une sortie ou la parution d'une édition.



f

Le réseau social Facebook est un outil indispensable à la communication du Parc. Il permet une diffusion à large échelle d'informations et permet de faire le lien avec le site du Parc: mise en ligne des événements organisés par le PNR, informations pratiques, photos partagées pour le plaisir, ont jalonné l'année 2016. Ce sont maintenant 4600 personnes qui sont abonnées à la page Facebook du Parc.

La publication qui a le mieux fonctionné en 2016 est celle-ci: le passage des oies qui s'en vont vers le sud, annonçant le début de l'hiver... Elle a été vue plus de 14600 fois ! a suscité 418 réactions et a été partagé 136 fois. Cela peut paraître anecdotique mais ce genre de publication permet d'élargir notre public et ainsi de le toucher aussi pour des publications en lien direct avec les actions du Parc.



Infos sur la publication

PNR Millevaches a ajouté 4 photos.
6 octobre 2016 ·

Plein sud! Hier elles étaient des milliers à traverser le ciel de la haute Corrèze... L'hiver arrive 😊

14 687	Personnes atteintes	
418	Réactions, commentaires et partages	
257	257	0
J'aime	Sur la publication	Sur les partages
12	12	0
J'adore	Sur la publication	Sur les partages
10	10	0
Wouah	Sur la publication	Sur les partages
2	2	0
Triste	Sur la publication	Sur les partages
25	25	0
Commentaires	Sur la publication	Sur les partages
136	136	0
Partages	Sur la publication	Sur les partages
1 866	Clics sur la publication	
358	1	1 507
Affichages de photos	Clics sur des liens	Autres clics

COMMENTAIRES NÉGATIFS

9	Masquer la publication	2	Masquer toutes les publications
0	Signaler comme indésirable	0	Je n'aime plus la Page

14 687 personnes atteintes [Booster la publication](#)

281 23 commentaires 136 partages

J'aime Commenter Partager



Le compte Twitter du Parc atteint plus de 500 abonnés, notamment constitués d'un public de professionnels : journalistes, offices de tourisme, institutionnels, collectivités et aussi d'acteurs politiques...

La Presse

De nombreux communiqués de presse ont été envoyés aux médias locaux. Ils ont souvent fait l'objet d'article parus notamment dans les éditions de La Montagne et de l'Echo.

MEYMAC Optimiser les territoires de pâture

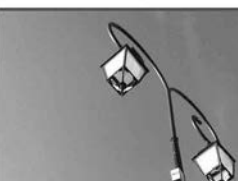
Dans le cadre du contrat d'actions « Chavaillon en action », en collaboration avec le Centre territorial des milieux agricoles, ont été réalisés par le PNR et le C.A.M.A.S. une tournée de terrain, une autonomie alimentaire et un partage des savoirs et savoir-faire sur la ferme de David Anderson, agriculteur à Chavaillon.



Sur le terrain les choses sont partagées et échangées. Ici, un atelier de travail.

Éclairage public en question

Les élus de la commune de Meymac ont décidé de passer à l'acte et de lancer un appel d'offres pour l'achat et l'installation de luminaires publics. Ce projet est financé par le PNR et la commune.



Le projet de luminaires publics est financé par le PNR et la commune.

Un bon rire vaut une bonne blanquette

La troupe Humani Théâtre présente un cabaret du monde vu d'ici, hier, à l'épicerie. Les artistes ont fait rire le public avec des sketches et des chansons.



Les artistes de la troupe Humani Théâtre ont fait rire le public.

PARC DE MILLEVACHES L'élu corrézien veut faire reconduire la charte Philippe Connan, président du PNR

Le Parc Naturel régional vient d'élire un nouveau président. À sa tête depuis 2004, Christian Audouin, qui n'est plus élu à la région a laissé son fauteuil à Philippe Connan, conseiller municipal de Saint-Sulpice-les-Bains en Corrèze.



TÊTE. Philippe Connan.

conseil en développement économique. Il siège au sein du conseil syndical et du bureau du PNR depuis deux ans. Celui-ci se qualifie d'« environnementaliste, humaniste, libéral » et se déclare « centriste ».

MEYMAC Expositions Des menus locaux servis sur le plateau

Les circuits courts dans tous leurs états - au pôle cultu Pais jusqu'au 31 août. Exposition réalisée par trois écoles du PNR de Millevaches. Gratuit.

SOUDEILLES Sur les chemins de randonnée avec le PNR

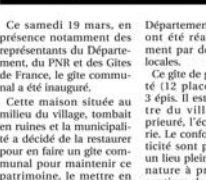
Dans le cadre de ses actions, le Parc Naturel de Millevaches organise des randonnées nature sur son territoire. La dernière a emprunté les chemins de Soudeilles en passant par Peret-Bel-Air.



Le moulin communal datant du XIX^e siècle est restauré : les visiteurs peuvent découvrir son mécanisme et sa roue en cuivre. Le deuxième moulin, qui lui est privé, est en cours de restauration.

SAINT-ANGE Le gîte communal a été inauguré

Ce samedi 19 mars, en présence notamment des représentants du Département, du PNR et des Gîtes de France, le gîte communal a été inauguré.



RUBAN. Le gîte communal a été restauré entièrement.

VICE-PRÉSIDENTS Élus. Nathalie Delcour et Geneviève Barrat

Nathalie Delcour et Geneviève Barrat ont été élues vice-présidentes du conseil syndical du PNR de Millevaches.

Vœux : des projets pour le patrimoine

Dominique Simoneau, maire, entourée de son conseil municipal, a largement développé les projets de la commune. Ses premiers mots furent pour évoquer l'école, lieu de l'apprentissage de la citoyenneté.

CHAUMEIL La Maison des Monédières accueillait un marché artisanal

Le samedi 28 juillet, le rendez-vous de la Maison du Parc à 15h30 à Millevaches aura pour thème « Sur le chemin des Fades ».

MEYMAC Trois lauréats pour le Concours photos du PNR

Le concours photos organisé par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin sur le thème « Au Fil de l'Eau » a permis à près de quarante personnes de participer en faisant part de leurs meilleurs clichés.



Millevaches, source d'un projet fleuve

Le troisième Marché sonore autour de la thématique « Le voyage de l'eau » a été organisé à Millevaches, commune de Millevaches.



LA SOURCE Millevaches, source d'un projet fleuve

Le Parc Naturel régional de Millevaches a lancé un projet de restauration de la source de l'eau potable de la commune.

CET ÉTÉ Des randonnées de découverte

Le Parc Naturel régional de Millevaches propose des randonnées de découverte pendant l'été. Les randonnées sont gratuites et ouvertes à tous.

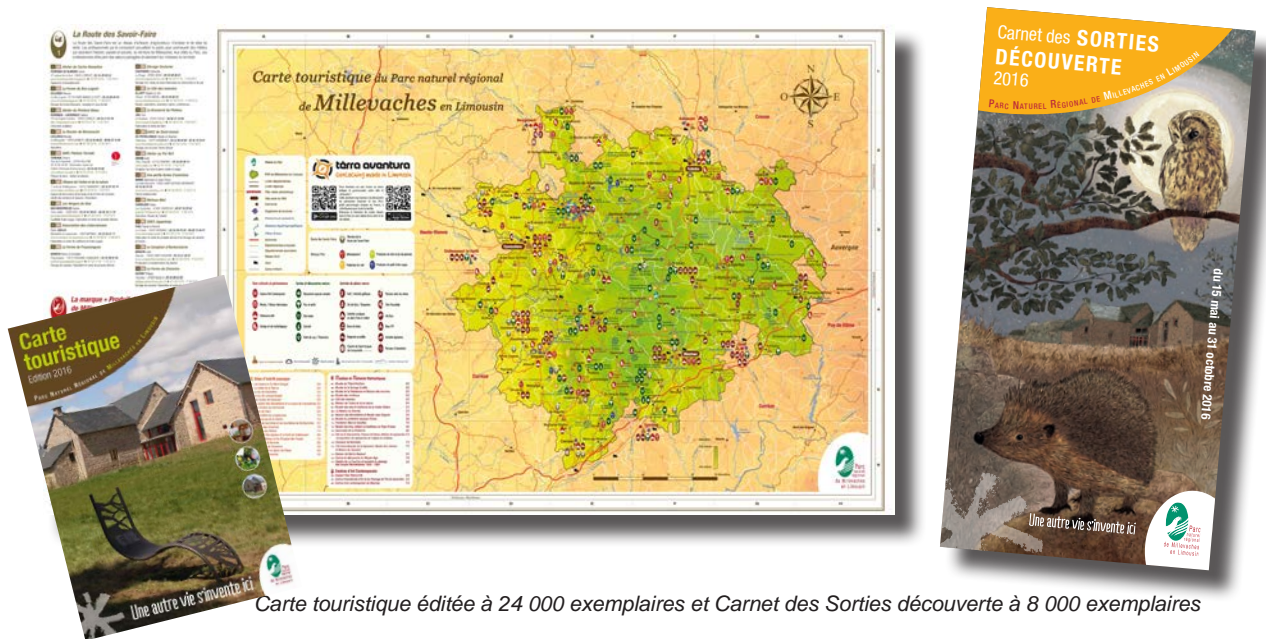


La Communication : informer, partager, animer

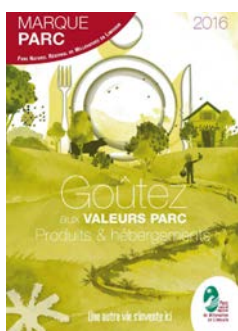
Chaque trimestre, le journal du Parc est distribué dans les 18 000 boîtes aux lettres du territoire.



La carte touristique et le carnet de sorties découverte ont été distribués à la Maison du Parc et dans les offices de tourisme du territoire. Edités depuis plusieurs années, ces documents sont devenus indispensables aux offices de tourisme.



Carte touristique éditée à 24 000 exemplaires et Carnet des Sorties découverte à 8 000 exemplaires



Livret Valeurs Parc

Le livret «Goutez aux Valeurs Parc» présente la marque «Valeurs du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin» et répertorie l'ensemble des prestataires marqués: producteurs et hébergements. Il a été édité à 7 000 exemplaires.



100 000 sets de table ont été distribués.

Ont également été édités :

Deux éditions du Lien Energies

Quatre cartes postales vendues à la Maison du Parc, reprenant les visuels des posters de la série «Faune»



D'autres parutions, réalisées en interne ont été éditées en 2016: documents techniques, affiches pour les animations, livrets pédagogiques... Voici quelques unes des réalisations :

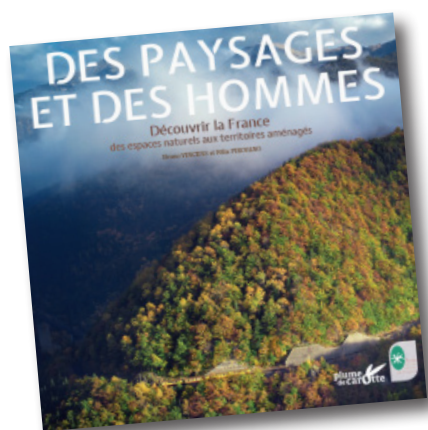


La Fédération des Parcs : à nos côtés tout au long de l'année

La Fédération est l'association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux. Créée en 1971, elle a pour objectifs généraux :

- d'être un acteur de référence dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de développement des territoires ruraux, de développement durable et de préservation des espaces naturels ;
- d'accompagner les Parcs naturels régionaux vers une plus forte prise en compte des dimensions sociales et sociétales et une plus importante participation des habitants ;
- d'aider les Parcs au plan local à assurer leur rôle d'ensemblier des territoires.

La Fédération a mis à disposition des PNR deux vidéos : « Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ? » et « Comment agit un Parc naturel régional ? ». Les animations permettent une approche ludique et accessible au grand public. Ces vidéos disponibles en ligne sur Youtube ont massivement été partagées et vues. Elles sont également un bon support de communication pour les réunions techniques.



La Fédération des Parcs, en partenariat avec les Parcs naturels régionaux et les éditions Plume de carotte, viennent de publier un beau livre pour découvrir la France, des espaces naturels aux territoires aménagés, ou comment redonner le goût de la géographie humaine et physique à travers les paysages remarquables ou ordinaires. La relation homme-nature est au cœur de l'action des Parcs naturels régionaux et le fil rouge de réflexions, publications, événements pour leurs 50 ans. « Des paysages et des hommes » est la parfaite illustration de cette dynamique qui a façonné les paysages français.

800 personnes étaient réunies pour l'édition 2016 du Congrès national des Parcs naturels régionaux qui se déroulait à Marquèze, au cœur du PNR des Landes de Gascogne. Interventions, témoignages, visites ont réaffirmé la capacité des Parcs à associer préservation du milieu naturel et développement des activités humaines.



Extrait du Rapport d'activité 2016 de la Fédération

10 faits marquants de l'année 2016

- La mise en place d'un nouveau Bureau en avril 2016, avec l'élection d'un nouveau président, Michaël Weber, à la tête de la Fédération, et le renouvellement des présidents de Commissions.
- La présence de Philippe Richert, président de Régions de France, à l'Assemblée générale, le 27 avril 2016.
- La publication de la loi pour la Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, le 9 août 2016, qui renforce les Parcs naturels régionaux et la Fédération.
- Territoire à énergie positive pour la croissance verte : 30 Parcs lauréats.
- Le lancement auprès de la presse nationale de la nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional » le 2 juin, en présence de Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité.
- La signature d'une convention avec Ségolène Royal, pour contribuer à la mise en oeuvre du Plan national d'actions « France, terre de pollinisateurs ».
- La parution en septembre, du nouveau magazine « Parcs » : nouvelle ligne éditoriale, nouveau chemin de fer, nouvelle maquette.



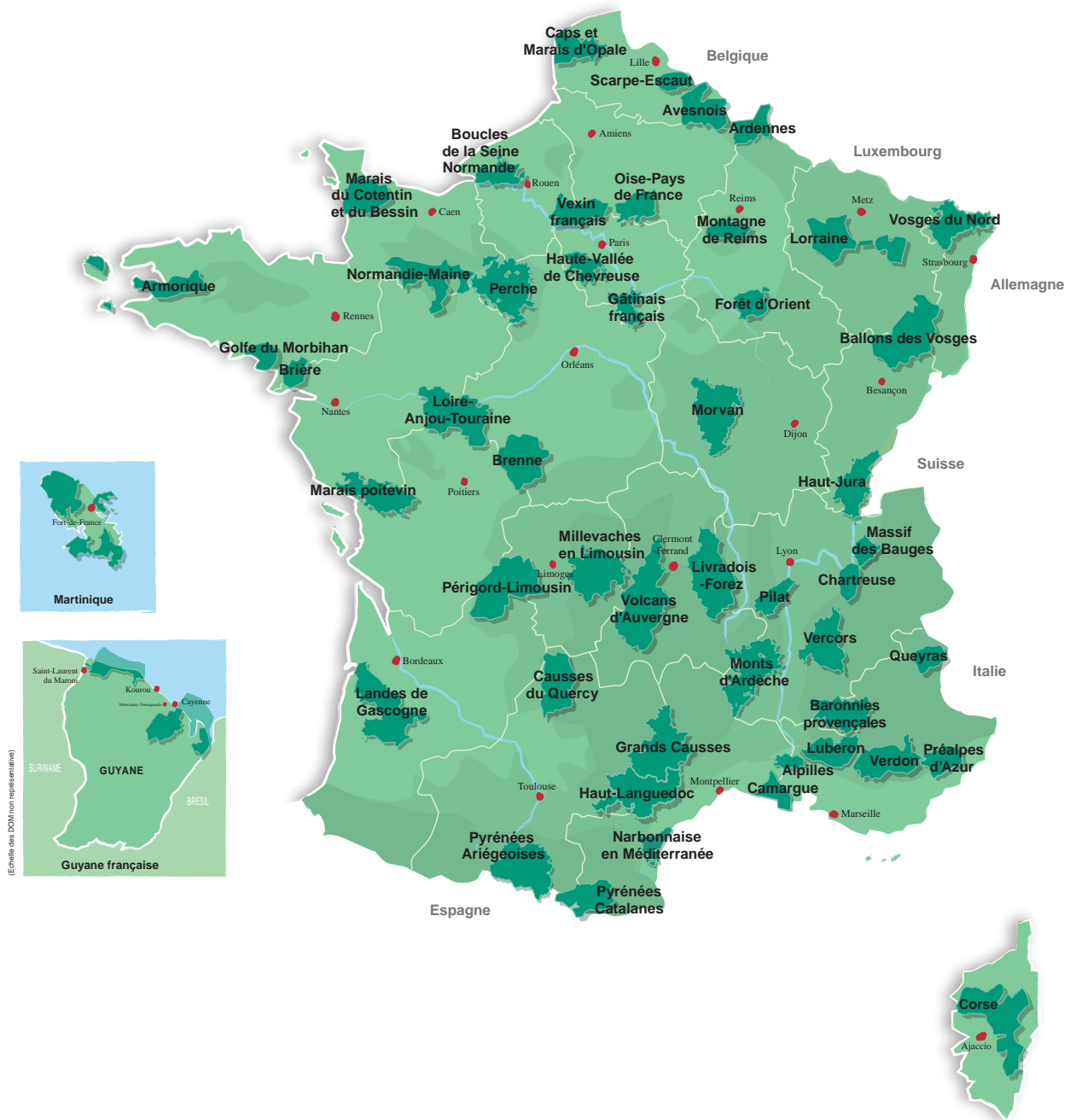
- Le Congrès 2016, dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, sur la relation Homme-Nature, 787 participants et la présence, en clôture, d'Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.
- Le lancement d'une étude pour qualifier et quantifier la valeur spécifique des Parcs naturels régionaux, à l'occasion du 50e anniversaire des Parcs naturels régionaux.
- L'organisation d'un colloque sur les chartes des Parcs nationaux et régionaux en novembre, en présence de Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité.

Le Rapport d'activités 2016 de la Fédération des Parcs est disponible sur leur site internet : <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr>

Les Parcs en chiffres :

51 Parcs naturels régionaux
 12 projets de Parcs à l'étude
 près de 4 millions d'habitants
 15 % du territoire français
 8,7 millions d'hectares

4 386 communes
 74 départements
 2 000 agents
 60 000 exploitations agricoles
 320 000 entreprises





PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHAS EN LEMOSIN

Rejoindre l'équipe du Parc :
par téléphone : 05 55 96 97 00
par mail : accueil@pnr-millelaches.fr
par courrier : Maison du Parc
7, route d'Aubusson
19290 MILLEVACHES

Suivre l'actualité du Parc naturel régional de
Millelaches en Limousin sur son site :
www.pnr-millelaches.fr
et sur Facebook et Twitter



Les actions du Parc sont essentiellement financées par :

